

2.3

octobre-novembre 1975

HISTOIRE DES TRAVAILLEURS QUEBECOIS

BULLETIN RCHTQ

TABLE DES MATIERES

	PAGES
1. INTRODUCTION	1
2. RECHERCHES.....	2
Geneviève Jain, "La place des travailleurs dans le monde de l'enseignement, 1867-1914".....	2
Gaétan Vallières, " <u>Le Droit</u> , les franco-ontariens et le syndicalisme".....	7
3. ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES.....	26
Bernard Dansereau, "Inventaire préliminaire des documents relatifs au mouvement communiste du Canada".....	26
4. ARCHIVES.....	35
Hélène Bolduc et Louis-Pierre Côté, "Projet pilote à Québec: Archives sur les travailleurs".....	35
Marielle Coulombe, "Inventaire d'archives de l'Est du Québec".....	39
Robert Demers, "Les archives syndicales à la F.T.Q.: Rapport d'étape du Service de recherche et de documenta- tion de la Fédération des travailleurs du Québec".....	41
Jacques Thériault, "Inventaire d'archives à la C.C.B.S.L. de Rimouski".....	47
5. LIVRES ET REVUES.....	49
Guy Massicotte, "Deux ouvrages d'histoire des sciences et des techniques".....	49
Jacques Pelletier, "Jean de Bonville, 'Jean Baptiste Gagnepetit: les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle'".....	52
6. CONGRES ET COLLOQUES.....	56
Hervé Fuyet, "Colloque pour une école démocratique".....	56
Marc Vallières, "La Société historique du Canada à Laval"	57
7. CORRESPONDANCE.....	58
Bernard Dansereau.....	58
Labour / Le travailleur.....	59

1. INTRODUCTION

Ce sixième numéro du Bulletin RCHTQ termine notre deuxième année de fonctionnement. Comme par le passé, nous vous fournissons une série d'articles très variée provenant de diverses régions.

Depuis notre fondation, les activités dans le domaine des travailleurs n'ont fait que croître sans cesse. Nous espérons que la publication d'articles sur les possibilités de recherche, l'accessibilité de la documentation, les travaux en cours et achevés a contribué à ce mouvement généralisé. Nous comptons continuer à le stimuler avec tous les moyens mis à notre disposition.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous nos collaborateurs et nous encourageons nos lecteurs à contribuer aux numéros futurs. Egalement, nous adressons un grand remerciement au Comité du Bulletin pour son aide constante et à l'U.Q.A.R. pour son généreux support financier.



James Thwaites
Rédacteur en chef

Comité du Bulletin

Richard Desrosiers
Jean-Guy Genest
Benoît-Beaudry Gourd
Guy Laperrière
Georges Massey
Charles O'Leary
Thierry Ruddell
James Thwaites
Gaétan Vallières
Marc Vallières

2. RECHERCHES

"La place des travailleurs dans le monde de l'enseignement, 1867-1914"

Geneviève Jain

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick

Dans ces quelques pages l'auteur répond très brièvement à la question suivante. "Dans quelle mesure les documents relatifs à l'histoire de l'éducation sont-ils utiles aux chercheurs qui s'intéressent à l'histoire des travailleurs au Québec?" Ce groupe de documents fournit des renseignements sur deux aspects seulement de l'histoire des travailleurs, à savoir, sur l'évolution de l'enseignement technique et sur les attitudes vis-à-vis de la classe ouvrière, de ses problèmes et de ses aspirations.

Education technique

Les documents émanant du Département de l'Instruction publique¹ ne fournissent que très peu de renseignements sur le mouvement qui a abouti à l'établissement de l'enseignement technique à partir de 1907. On ne saurait s'en étonner vu les querelles passionnées que soulevait la question de l'éducation. En effet, l'Etat provincial cherchait à augmenter son autorité en matière d'éducation alors que, de son côté, la majorité ecclésiastique du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique défendait ses prérogatives, acquises depuis 1875, et voulait conserver sur l'enseignement une maîtrise absolue.

Il s'agissait bien d'un conflit entre pouvoirs rivaux, car le Comité catholique a combattu avec une égale vigueur et un égal succès les projets de réforme de l'enseignement des conservateurs Chauveau et Flynn, ceux du nationaliste Mercier et ceux des libéraux Marchand et Gouin. Cette tension entre les pôles étatistes et théocratiques dans la province de Québec se doublait de résonnances nationalistes. Que les projets de loi portent sur l'uniformité des livres scolaires, l'inspection des écoles, l'enseignement gratuit et obligatoire, l'équivalence

des diplômes des instituteurs laïcs ou religieux, ou sur la création d'écoles techniques, les arguments pour ou contre à l'Assemblée législative et dans la presse prenaient le plus souvent une couleur nationaliste.

Sous le couvert d'une lutte de principes entre les partisans de la réforme de l'enseignement par l'état et les partisans du statu quo sous l'égide des évêques, s'affrontent deux conceptions différentes du nationalisme québécois. Le conflit porte sur la nature de la société qu'il s'agit d'établir dans la province. Les réformistes, desquels le surintendant se fait volontiers l'écho, désirent voir s'établir un système qui fournit à la population, élite et masses, des outils suffisants pour disputer à la société anglaise du Canada sa prépondérance industrielle et commerciale. En général, ils critiquent les collèges classiques et l'enseignement dispensé par les communautés enseignantes. Ils veulent donner à l'enseignement primaire une orientation franchement utilitaire. "Education is power", le slogan alors en vogue dans les milieux anglo-saxons, répondait aux vues des réformistes en éducation. C'est ainsi que les surintendants poussent l'enseignement de l'anglais et du dessin pratique, qu'ils considèrent comme le premier élément de l'éducation technique. Cette remarque s'applique surtout à P.-J.-O. Chauveau et à Gédéon Ouimet.²

Après 1880, date à laquelle la querelle de l'enseignement prend plus d'ampleur, les rapports des surintendants évitent de plus en plus les questions controversées. De fait ce n'est qu'au cours des premières années du vingtième siècle qu'un modus vivendi semble s'être établi au niveau du pouvoir. Mgr Burchési accepte la création d'écoles techniques indépendantes et de l'Ecole des hautes études commerciales, tandis que les ministériels prennent à leur compte le programme agriculturiste.³

Attitudes vis-à-vis du monde ouvrier

Tournons-nous maintenant vers les outils qui servent la politique d'éducation que nous venons de décrire brièvement. Il s'agit des manuels scolaires et des revues destinées aux enseignants. Ces dernières ont pour objectif avoué de suppléer aux carences dans la formation professionnelle des instituteurs. Les manuels eux, reflètent le modèle social que les élites cherchent à transmettre à la jeunesse. A travers ces écrits on pourrait s'attendre à voir apparaître un reflet des attitudes vis-à-vis de la classe ouvrière, de ses préoccupations et de son rôle dans la communauté.

La constatation que l'image créée dans les manuels est faussée, vague et incomplète n'a rien qui doive surprendre. Toutefois, nous devons avertir le lecteur que cet article a été préparé d'après des notes prises au cours des dix dernières années pour des recherches sur le nationalisme et les manuels d'histoire du Canada, et sans avoir eu la possibilité de retourner aux textes pour faire des vérifications. Il n'est donc pas impossible que certaines notations n'aient pas été retenues. Ceci dit, on est frappé par l'absence du monde ouvrier dans l'image de la société québécoise. Si un ou deux manuels secondaires parlent du mouvement syndical, c'est pour souligner le danger de l'influence des syndicats américains militants et pour louer l'intervention du clergé en cas de grève et leur direction des syndicats autochtones. Dans l'ensemble des manuels secondaires, la revendication ne peut s'exercer apparemment qu'au niveau nationaliste et culturel et à la rigueur au niveau des institutions politiques. Au secondaire comme au primaire, les manuels valorisent exclusivement le genre de vie rural et le contrastent avec la vie urbaine et le travail industriel, jugés néfastes pour l'individu et la famille au point de vue de la santé, de la moralité, du bonheur, des conditions de vie et de travail et des chances de succès matériel.⁴

Parmi les revues destinées aux enseignants publiées entre 1867 et 1914, l'Enseignement Primaire, Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille,

est la plus importante. Elle paraît en 1878 et, à partir de 1898, est distribuée gratuitement à toutes les écoles catholiques. Il est légitime de penser que son influence a été grande vu le faible degré de formation des instituteurs et l'insuffisance des manuels. C'est une source précieuse comme le prouve la moisson récoltée après avoir consulté tous les numéros d'une seule année (1898). Nous allons citer quelques extraits qui se passent de commentaires.

La province de Québec est grande comme la France; d'immenses fleuves et de jolies rivières la parcourent en tous sens; de nombreux réseaux de chemins de fer la sillonnent du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest; elle est riche en mines précieuses et en forêts de toutes sortes; les pouvoirs d'eau s'y comptent par milliers, en un mot, la matière première y abonde. Il ne manque qu'une chose à nos populations pour tirer partie de ces richesses sans nombre: l'esprit d'initiative, et bien souvent une solide instruction élémentaire qui permet au plus humble des mortels, avec du travail et de l'économie, de devenir propriétaire, commerçant, industriel. Apprenons à nos petits Canadiens-français qu'ils peuvent devenir autre chose que de simples manoeuvres: hommes de chantier, journaliers ou serviteurs; que le travail opiniâtre et honnête, fécondé par l'intelligence, conduit au succès. (p.3).

L'imprévoyance et le vice conduisent l'homme à la misère. ... La misère provient de causes diverses. Les causes physiques, ... les causes morales, ...

Quant aux causes sociales de la misère, dont les principales sont l'excès des charges et l'insuffisance des ressources, elles résultent de la mauvaise gouverne de la société: c'est donc à la société de trouver le remède à ces maux. La tâche est difficile, et, malgré ses efforts, la société marche à pas lents dans cette voie. Que l'ouvrier ne compte pas trop sur elle, qu'il cherche par lui-même à échapper à la misère. Il combattra l'insuffisance des ressources en réduisant ses dépenses superflues, en travaillant d'une façon suivie et régulière, ne consacrant au repos et au loisir que le jour désigné par Dieu lui-même. L'Etat seul peut compenser l'excès des charges: il le fera par les privilèges et les avantages dont il favorisera les familles nombreuses, et contribuera par de sages mesures au développement du bien-être et de la moralité dans les classes laborieuses. (pp. 238-239).

Alors que l'Enseignement Primaire est bien loin du point de vue ouvrier, la revue supporte les revendications d'un groupe de travailleurs, le corps enseignant, et publie les compte-rendus des associations de professeurs.

En conclusion, les documents relatifs au monde de l'éducation versent peu de lumière sur l'histoire des travailleurs. Peut-être, leur message réside plus dans ce qu'ils ne disent pas que dans ce qu'ils disent.

-
1. Le Rapport annuel du Surintendant de l'Instruction Publique, contient une courte introduction par le surintendant, les compte-rendus des séances du Comité catholique et du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, les statistiques de l'éducation et les rapports des Inspecteurs d'école. On peut aussi consulter les éditions successives du Code scolaire de la Province de Québec, des Règlements des Comités catholiques et protestants du Conseil de l'Instruction publique, du Manuel de l'Instituteur catholique de la Province de Québec, édités par Paul de Cazes.
 2. Voir en particulier les rapports annuels de 1856, 1876 et 1879-1880.
 3. Voir le rapport annuel de 1901-1902.
 4. Ces remarques s'appliquent aussi aux manuels en usage au Québec en 1963, avec la seule exception que les manuels secondaires, s'ils contiennent des critiques de la vie urbaine, ne recommandent plus la solution du retour à la terre.

"Le Droit", les franco-ontariens et le syndicalisme" ④

Gaétan Vallières

Université Laurentienne à Hearst

A partir d'une recherche sur les opinions éditoriales du journal "Le Droit" durant ses premières années de publication, nous tenterons de formuler quelques hypothèses de recherche sur les attitudes des franco-ontariens face au syndicalisme. Mais auparavant, essayons de définir la représentativité du Droit.

1. Le Droit: définition et représentativité

Le Droit paraît le 27 mars 1913: c'est une pauvre feuille de quatre pages (2 sous) qui se déclare l'organe de la minorité franco-ontarienne, le défenseur de sa religion, de sa langue et de ses droits.¹

Résumons l'histoire de sa fondation. Les multiples problèmes de l'éducation des canadiens-français de l'Ontario (problème de l'enseignement du français, et de l'enseignement en français, la religion, les inspecteurs d'écoles, les enseignants, les communautés religieuses enseignantes, la rivalité entre catholiques irlandais et canadiens-français, etc.) provoquent le grand Congrès d'Education des Canadiens-français d'Ontario réunissant à Ottawa 1200 délégués franco-ontariens de tous les coins de la province, du 18 au 20 janvier 1910.² Ce Congrès fonde l'Association Canadienne-française d'Education de l'Ontario qui se donne le but suivant: "la juste revendication de tous les droits des Canadiens-français d'Ontario et l'infatigable surveillance de leurs intérêts."³ Il est prévu que l'Association se répandra dans la province par les cadres paroissiaux. Le comité exécutif, siégeant à Ottawa, sera élu tous les deux ans par un Congrès qui réunira "un seul délégué par paroisse, lequel doit être choisi dans une assemblée populaire convoquée dans ce dessein. Tout curé d'origine française est, ex officio, délégué à cette assemblée bisannuelle."⁴ Le clergé a donc une place de premier plan dans l'Association.

En juillet 1912, le Congrès de l'Association adopte la proposition suivante: "que les compatriotes d'Ottawa, où siège en permanence le conseil de l'Association, étudient cet important projet (d'un journal)."⁵ Les compatriotes d'Ottawa non seulement étudient le projet mais fondent un journal quotidien: Le Droit.

Il est certain que Le Droit, dans les années qui nous concernent, soit 1913-19, est très étroitement lié au clergé franco-ontarien et à l'Association d'Education. Les mêmes hommes se retrouvent soit à l'Association, soit au Droit, selon les besoins de l'heure. Même la caisse n'est séparée qu'en principe.⁶ Et nous avons vu plus haut la place d'importance qu'avait le clergé dans l'Association d'Education.⁷

Les fondateurs prévoient que le tiers des 45,000 familles canadiennes-françaises s'abonneront au Droit. A la fin de 1913, il n'y a que 3,680 abonnés. Il faut attendre plus de quinze ans avant d'atteindre 15,000 abonnés. Pourtant, à la veille d'une grève qui paralyse les ateliers du Droit pendant quelques semaines en 1921 et qui, sans empêcher le journal de paraître, lui fait perdre près de la moitié de ses abonnés,⁸ il atteint 13,000 abonnés.⁹ Même si l'on ajoute les ventes au numéro, la circulation du Droit reste en somme faible.

Mais l'importance du Droit ne doit peut-être pas se mesurer selon son tirage quotidien mais selon les échos qu'il soulève dans la province et même dans le pays: après dix-huit mois de luttes, il devient le journal le plus cité du pays.¹⁰ D'ailleurs Le Droit se lit dans la plupart des presbytères canadiens-français, et sa lecture est encouragée par la plupart des curés; son influence dépasse donc probablement les cadres stricts de sa circulation.

Mais que représente le Droit de 1913-1919? Quelle influence a-t-il? De par ses origines, son étroite association à l'Association Canadienne-française d'Education de l'Ontario, il exprime certes des opinions chères

au clergé franco-ontarien, lui-même en contact permanent avec celui du Québec. Il influence certes aussi les opinions des franco-ontariens quant à la nécessité de conserver et de répandre la langue française et la religion catholique dans le milieu scolaire. Mais influence-t-il autant les franco-ontariens par les opinions qu'il exprime quant à la "question ouvrière", c'est-à-dire le sort de l'ouvrier: salaires et conditions de travail, et les organisations ouvrières: leur idéologie et leurs moyens d'actions? En effet, il se peut que les franco-ontariens subissent l'influence des opinions du Droit sur les questions de langue, de religion et d'éducation, mais qu'ils restent insensibles ou presque à ses opinions sur la "question ouvrière". Lorsqu'ils deviennent peu à peu ouvriers dans les usines de Welland et de Windsor, ou mineurs à Sudbury, Cobalt, New-Liskeard ou Timmins, ou travailleurs forestiers, se joignent-ils à des cadres d'organisations ouvrières qui se développent à partir des centrales "neutres" américaines ou canadiennes, ou essaient-ils de fonder les leurs, ou encore restent-ils indifférents à l'organisation ouvrière? Présentent-ils les solutions offertes par le Droit ou le clergé? L'histoire de la participation des franco-ontariens au syndicalisme n'est pas faite. Quoi qu'il en soit, il peut être justifié de formuler des hypothèses de recherche sur l'attitude des franco-ontariens face à la question ouvrière à partir d'une étude de la pensée ouvrière du Droit des années 1913-1919, ne serait-ce parce que les points de vue catholiques, si largement exprimés dans le Droit, ne peuvent pas avoir laissé totalement indifférente la population franco-ontarienne catholique de 1913-1919. Certes, l'étude n'est pas faite, qui établira le type de relations qu'il y a eu entre la pensée des leaders franco-ontariens et son influence sur les ouvriers industriels, miniers et forestiers franco-ontariens.¹¹

2. La pensée ouvrière du Droit

A) De 1913 à la Révolution russe (1917)

Sur les quelque 2100 éditoriaux du Droit que nous avons inventoriés de 1913-1919, la majorité se rapporte à la question des écoles,

de la langue et de la religion. Un grand nombre parle de la circonscription et des élections de 1917, faites précisément sur la conscription. D'autres sont réservés aux questions de l'économie canadienne: tarifs, hausse du coût de la vie, agriculture... D'autres s'occupent des questions internationales: la guerre, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, la France. Bien peu s'occupent de la législature ontarienne, sauf en ce qui concerne les écoles et la prohibition; c'est la politique fédérale qui l'intéresse. Enfin, il y a les éditoriaux qui traitent de la question sociale, ouvrière, syndicale, des grèves. Ces derniers sont au nombre de 75 environ, et de plus en plus fréquents à mesure que l'on se rapproche de 1919.

Dès le début, le Droit précise comment il conçoit tout le problème du "Travail et Capital". Dans l'éditorial du 11 avril 1913, il résume ainsi sa pensée et les bases de toutes ses prises de position futures:

La question sociale, c'est donc surtout la question ouvrière. Or, ce qui rend pénible la situation du travailleur, et aiguë sa souffrance, c'est qu'il voit à côté de lui, au-dessus de lui, le riche, le puissant, le patron, trop souvent son tyran et son persécuteur.

Le travailleur se révolte, il se cherche des compagnons, il envie la richesse, il part en guerre contre les riches, et alors le spectacle le plus universel et le plus effrayant qu'il y ait dans la société, c'est la lutte des pauvres envieux, jaloux, rebelles, affamés, contre les riches despotiques et avarés, jouisseurs et cruels. La question sociale, c'est donc la recherche des principes qui devront amener la paix entre les diverses classes de la société.

Quels sont ces principes? La loi du plus fort, crient les radicaux et les socialistes. Et d'un côté les patrons qui écoutent les premiers, de l'autre les travailleurs qui entendent les seconds, cherchent à se fortifier pour se détruire, réciproquement.

L'Eglise, sereine de paix et de vaillance, elle qui a seule les paroles de la vie éternelle, proclame que la question sociale sera réglée quand les hommes marcheront sur la terre en regardant le ciel; quand les riches seront charitables, et quand les pauvres seront honnêtes.

Et même, ne négligeant point, sur la terre, les moyens humains qui peuvent amener la paix chrétienne, elle offre aux mondes des institutions sociales souverainement puissantes pour cette fin: les syndicats et les corporations catholiques. (Le Droit, édit. du 11 avril 1913).

Malgré les quelques changements que nous noterons au cours de notre étude, le Droit ne changera pas son optique de base: les relations patrons-ouvriers, dit-il, sont évidemment devenues des relations conflictuelles dans le monde actuel; mais cela n'est pas une nécessité: il peut en être autrement. Les relations patrons-ouvriers - Le Droit en restera toujours convaincu - pourraient bien être des relations de coopération, de compréhension, voire même de charité chrétienne.

Face à la grève générale déclenchée par un syndicat socialiste en Belgique en 1913 (cf. édit. du 22 avril 1913), aux grandes grèves britanniques (surtout celle de Buckingham où du sang a été versé), aux élections fédérales d'Allemagne, aux grèves chroniques et au sabotage en France, le Droit réaffirme ses positions: le problème patrons-ouvriers ne saurait trouver de solution dans la doctrine libérale du laisser-faire, et encore moins dans celle de haine et de propriété collective du socialisme; seule la doctrine de l'Eglise peut sauver le monde". (cf. édit du 19 novembre 1913).

Mais les difficultés de l'ouvrier canadien amènent le Droit à faire des suggestions pratiques. En effet, explique-t-il (cf. édit. du 23 mars 1914), les coopératives d'achats et de ventes, comme la Société de Gros des coopératives britanniques (Manchester), offrent une solution au régime économique de la "prétendue concurrence (...) qui aboutit fatalement au combine, au trust, à la concentration pour pressurer le consommateur". Les ouvriers peuvent s'organiser en coopératives d'achats et de ventes, qu'ils dirigeraient eux-mêmes, tout en profitant de meilleurs prix pour les articles de consommation. Ils pourraient même en arriver, comme la Société de Gros en Angleterre, à fabriquer des produits manufacturés dans leurs propres usines pour fournir leurs propres coopératives de ventes.

C'est un moyen que le Droit prescrit souvent pour améliorer la situation des ouvriers (et des agriculteurs) et ainsi diminuer la tension entre patrons et ouvriers. Le mouvement coopératif semble promettre beaucoup à l'époque et le Droit n'est pas le seul à y mettre beaucoup d'espoir: l'expansion des Caisses Populaires (Desjardins) et de la création des grandes coopératives (Grain-Growers) dans l'Ouest sont encourageantes.

Après l'ajustement de l'industrie à la production de guerre, la main-d'oeuvre ouvrière trouve plus facilement de l'emploi. Pourtant le coût de la vie continue de monter sans que les salaires augmentent dans les mêmes proportions. "Le coût moyen des nécessités de la vie pour une famille ouvrière de cinq membres dans la plupart des villes canadiennes est actuellement de \$61.33 par mois. (...) Et l'on sait que bien des familles ouvrières comptent plus de cinq membres et que le plus grand nombre des ouvriers ne gagnent que quinze piastres par semaine" (édit. du 17 avril 1916). Le Droit fait une relation directe entre la hausse du coût de la vie et la montée des malaises ouvriers. En plus de prodiguer aux ouvriers des conseils d'économie (cf. édit. du 15 juin 1916) et aux patrons des conseils de charité (cf. édit. du 16 juin et 14 août 1916), il limite sa politique ouvrière à la présentation de moyens destinés à réduire le coût de la vie: par exemple, un retour à la terre augmenterait la production agricole et ferait baisser le prix des denrées (cf. édit. du 19 mars 1916); un contrôle gouvernemental des prix améliorerait la situation; de même, la préparation à transformer les usines de guerre en industries productives amoindrirait les problèmes économiques et sociaux qui surgiront à la fin de la guerre (cf. édit. du 29 juillet 1916).

Le Droit préfère l'arbitrage aux grèves: il l'indique clairement lors de la menace de grève de 400,000 employés de chemins de fer aux Etats-Unis, en août 1916 (cf. édit. du 19 août 1916). Pourtant, partant du principe que les grèves ne sont pas ipso facto illégitimes, mais que la charité et la compréhension entre patrons et ouvriers sont la

meilleure façon de les éviter, le Droit, lors de la grève des tramways à New York, en arrive à prendre position du côté des employés, se justifiant ainsi:

En principe, les corporations ouvrières sont excellentes, car, à cause de l'abaissement de l'esprit de foi dans le monde, des passions de plus en plus puissantes, le sort de l'ouvrier, livré à lui-même, était devenu misérable. (édit. du 27 septembre 1916).

Malheureusement - Le Droit revient souvent là-dessus - ces corporations ouvrières, basées sur les utopies socialistes, sont menées par des chefs qui sont animés "moins par l'amour des ouvriers que par la haine des patrons, moins par le désir d'améliorer le sort des membres que par celui de niveler les situations" (édit. du 27 septembre 1916).

Pour l'instant, le Droit ne fait guère autre chose que décrier les menaces socialistes et le principe de haine entre patrons et ouvriers que sèment les syndicats internationaux. Puis, il commence à proposer une méthode, comme premier pas dans la vraie voie qui consiste à mêler les intérêts des patrons et ceux des ouvriers:

Cette méthode consiste à intéresser les ouvriers à l'industrie qu'ils alimentent en leur donnant une part aux profits, proportionnés au travail qu'ils font et à la période d'emploi dans la maison. (...) C'est de donner à l'ouvrier une plus haute idée de lui-même et de son travail; de lui faire considérer le patron comme un associé plutôt qu'un maître, et de le libérer de l'emprise néfaste de l'internationale. (...) Dès que le patron doit partager ses profits avec ses ouvriers, il n'est plus tenté de lésiner sur la question des salaires, de même que l'ouvrier, devant la perspective d'un dividende, est moins avide d'augmentation et surtout moins prompt à la grève. (édit. du 2 octobre 1916).

C'est une idée sur laquelle le Droit reviendra et qu'il expliquera peu à peu. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Avant de vérifier si la révolution bolchévique de 1917 a eu un impact sur la teneur des considérations ouvrières du Droit, essayons de résumer les grandes caractéristiques de cette pensée durant la période de 1913-17.

Il faut d'abord noter que les questions ouvrières ne sont pas les soucis primordiaux du Droit: il a été fondé avant tout pour combattre le règlement 17. Sa pensée ouvrière, ou plutôt ses considérations sur le sort des ouvriers, ne s'éloigne pas des grands principes de Rerum Novarum:¹² au lieu de relations conflictuelles entre patrons et ouvriers, il pourrait et il devrait y avoir des relations de charité, de compréhension, d'amitié. Si graves que soient les tensions patrons-ouvriers, elles diminueraient beaucoup si la hausse du coût de la vie était mise en échec par une meilleure répartition de la population entre la campagne et la ville, par des coopératives de ventes et d'achats, et par un contrôle gouvernemental des prix. Une méthode de participation des ouvriers aux profits des entreprises serait un bon pas vers la réconciliation et la bonne entente entre patrons et ouvriers. Enfin, les grands syndicats internationaux sont entachés de socialisme qui, prêchant la haine des classes et la nivellation, met en danger les bases mêmes de la société. Plusieurs grèves ne sont que la manifestation de plus en plus évidente de cette menace.

B) De la révolution russe à la grève de Winnipeg

Quand la révolution bolchévique éclate le 24 octobre 1917 (selon le calendrier julien; le 7 novembre selon le calendrier grégorien), le Droit reste muet. On s'attendrait plutôt à une certaine indignation de la part d'un journal catholique. De plus, lorsque Lénine, dès le début, manifeste l'intention de faire une paix séparée avec l'Allemagne, on s'attendrait à ce que le Droit l'attaque violemment: une paix séparée risquant de prolonger la guerre qui, précisément à ce moment-là, force le Canada à de violents débats et à des élections sur la conscription. Mais ce n'est pas le cas. A partir du 9 novembre, les faits de la révolution russe paraissent régulièrement en première page du Droit, mais ce sont des articles empruntés à la Presse Associée. Les éditoriaux n'en font pas mention, sauf l'éditorial du 5 décembre:

accusant Wilson de ne pas être assez pacifiste et de vouloir une paix victorieuse, le Droit mentionne simplement: "est-ce que Wilson veut attendre qu'une révolution secoue l'Allemagne comme en Russie" (édit. du 5 décembre 1917). C'est la conscription, les réponses aux attaques de partialité du pape envers l'Allemagne et l'Autriche qui font le sujet des éditoriaux. Puis, en janvier 1918, après les élections fédérales qui ont donné la victoire aux unionistes, c'est la motion Francoeur (proposant le retrait du Québec de la Confédération) qui occupe l'éditorialiste. Même lors du traité de Brest-Litovsk, le 3 mars 1918, le Droit ne fait pas de commentaire: les dépêches de la Presse Associée sont simplement reproduites.

Ce mutisme reste difficile à expliquer. Sans doute, les remous causés par la victoire unioniste aux élections, la motion Francoeur, la résolution Pope sur les écoles ontariennes, les efforts de part et d'autre de calmer les tensions nationales occupent les esprits. Pourtant, le Droit ne délaisse pas la scène internationale; il suit les déclarations de Wilson, de Lloyd George et de Clémenceau sur les modalités de paix. Pourquoi alors ne parle-t-il pas de la révolution russe? Serait-ce que l'enjeu de la révolution en Russie ne lui semble pas définitif, qu'il s'agit d'une guerre civile dont les résultats ne sont pas encore certains? En effet, dans ses quelques allusions à la Russie, il dit: "La Russie des révolutions et des contre-révolutions", "une guerre sociale qui tourne à la guerre civile", "le chaos russe".

Doit-on voir une allusion aux événements de Russie, quand, en juin 1918, critiquant le programme du parti ouvrier britannique, le Droit écrit:

Enlevons de ce programme les réformes raisonnables, telles que le salaire minimum, l'amélioration des conditions hygiéniques des ouvriers et nous restons en face d'un programme (nationalisation des chemins de fer, des mines et des pouvoirs électriques, taxation directe des fortunes privées, les bénéfices au bien commun) qui mène fatalement au communisme et au socialisme d'Etat. (...)

Tous les pays qui ne sont pas restés franchement catholiques et qui ne vivent pas de cette charité et de cette foi, qui, seules, réussissent à abattre les barrières entre classes et à entretenir des relations amicales entre patrons et ouvriers, sont en proie à ces deux plaies du socialisme et du communisme. (édit. du 8 juin 1918).

Le fait que pour la première fois le Droit distingue communisme de socialisme semble indiquer que la Russie n'était pas absente de ses pensées. Dans le même éditorial, le Droit invective contre le nouvel ordre social que cherchent à établir les socialistes:

Un nouvel ordre social! C'est bien aux socialistes à parler de rabâter, après qu'eux et leurs ancêtres de la Réforme et de la Révolution ont tout détruit, parce que, délaissant les principes de charité, de liberté, et de bonheur, renfermés dans l'Evangile, ils se sont laissés guider par leur raison égarée et par leurs passions.

Un nouvel ordre social! Mais celui du Moyen-Age (...) était autrement prospère que le nôtre. C'était le règne alors, de ces admirables Corporations, qui étaient de véritables familles professionnelles et chrétiennes. (édit. du 8 juin 1918).

Il serait difficile de ne pas voir parmi les causes de cette glorification soudaine des corporations moyenâgeuses celle d'un certain impact psychologique causé par la révolution russe.

De même, la révolution russe a certainement une part de responsabilités dans le fait que le Droit, de plus en plus, considère que "la question la plus épineuse à régler (...), c'est celle des relations futures entre patrons et ouvriers, entre le capital et le travail" (édit. du 8 juillet 1918). C'est selon des perspectives mondiales qu'il conçoit la question ouvrière. Mais, pour empêcher "la guerre imminente" (c'est le titre de l'édit. du 8 juillet) entre le capital et le travail, pour se préserver d'"une révolution" à venir (cf. édit. 29 août, dont le titre est: "Vers la révolution"), pour faire face au bolchévisme qu'il décèle un peu partout, même dans les manifestations des vétérans à Toronto et à Vancouver en août 1918 (cf. édit. 7 août 1918), le Droit propose trois types de solutions.

Dans un premier temps, le Droit propose aux patrons de faire les réformes nécessaires, car, s'il y a guerre entre le capital et le travail, "ils y ont tout à perdre; pendant que les ouvriers ne risquent pas grand chose". (édit. 8 juillet 1918). Dans un deuxième temps, c'est dans l'action du gouvernement qu'il voit une solution: à lui la responsabilité de contrôler le coût de la vie en établissant des prix maxima de sorte que l'ouvrier pourra vivre avec un budget qui ne lui donnera plus de raisons à faire des grèves (cf. édit. du 14 août 1918). C'est donc avec joie qu'il souscrit à la recommandation de fixation des prix, faite par le Congrès des Métiers et du Travail (Trades and Labour Congress), réuni à Québec au début de septembre 1918 (cf. édit. du 20 sept. 1918). Dans un troisième temps, il propose aux ouvriers le syndicalisme catholique.

En effet, voyant des indications de socialisme dans les syndicats internationaux et ainsi dans le "Trades and Labour Congress", les accusant de prêcher "la haine inextinguible contre les capitalistes" et d'être "sous la houlette de l'internationale" (édit. du 2 oct. 1918), le Droit propose le syndicalisme catholique, qui sera une force vraiment canadienne et qui "puisera sa force d'action et de cohésion dans l'amour de Dieu et du prochain".

A la fin de la guerre, syndicalisme catholique connaît une période d'expansion en Europe: en France, en Italie, en Hollande, en Suisse, et en Belgique (cf. édit. 7 et 15 janvier 1919). Pour autant que l'on puisse attribuer cette expansion à une réaction contre la révolution russe, il peut bien en être de même au Canada, où, au Québec, est fondée en 1921, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (CTCC). Mais, au moins selon le Droit, le syndicalisme catholique a un autre avantage: celui de grouper avant tout des Canadiens-français. Le Droit considère que foi catholique et langue française sont très intimement liées: toute attaque ou diminution possible de la foi catholique (ce que les syndicats neutres et "socialistes" provoquent) risquent de

devenir en même temps une menace d'affaiblissement de la puissance de survivance des Canadiens-français d'Ontario. Ainsi, le syndicalisme catholique devient un élément de conservation de la langue. Si cet aspect est difficile à évaluer, parmi les raisons qui poussent le Droit à encourager le syndicalisme catholique, il semble impossible de nier sa présence (cf. édit. du 2 octobre 1918 et du 15 janvier 1919).

L'attrait du syndicalisme catholique devient d'autant plus fort que, à partir de janvier 1919, un peu comme s'il avait eu tout le temps de saisir le sens à donner à "bolchévisme" et d'en faire tous les rapprochements avec "socialisme" et "communisme", le Droit précise sa notion de "bolchévisme" et voit sa présence surtout dans les mouvements ouvriers. Le bolchévisme, dit-il, c'est la dictature du prolétariat, c'est le socialisme extrême qui part de la théorie que toute richesse est produite par le travail des mains et que les travailleurs doivent tenir tout pouvoir et dominer partout (cf. édit. du 13 janvier 1919). Tantôt il accuse de bolchévisme les "Industrial Workers of the World", tantôt "les partis travaillistes, socialistes, féministes, etc." sont des éléments de bolchévisme. Enfin, le tout - bolchévistes, I.W.W., travaillistes, socialistes, féministes, spartacistes - est comparé aux Communards de France en 1871, eux-mêmes résultats de la Révolution française et des philosophes qui ont voulu ébranler la grande puissance conservatrice de l'ordre social qu'est l'Eglise catholique (cf. édit. du 2 et 13 janvier 1919). Le Droit répudie le principe de la souveraineté du peuple; de même, si le protestanisme n'avait pas tant prêché la satisfaction de ses aises, et n'avait pas tant nui à l'Eglise catholique, le monde serait tout autrement (cf. édit. du 21 janvier 1919).

En somme, durant l'hiver tumultueux de 1919, le Droit semble dépassé par la situation. En plus de s'attaquer à l'évolution même de l'histoire, il nie que la démocratie soit la plus grande ennemie du bolchévisme,

... puisque le bolchévisme est la conclusion logique des principes posés par la démocratie.

Le triomphe de la démocratie c'est le gouvernement du peuple par le peuple. C'est le triomphe des classes inférieures sur les classes supérieures et la conduite des affaires par ceux qui en étaient exclus, au temps de la monarchie et de l'oligarchie. (édit. du 26 février, 1919; cf. aussi une série d'articles sur: l'Ecueil de la Démocratie, 7 déc. 1918).

Un tel esprit n'indique pas seulement que le clergé et les milieux qu'il influence fortement (cf. la représentativité du Droit) ont pris beaucoup de temps à se réconcilier à l'idée de démocratie: il faut y voir aussi la marque d'un désabusement profond dont la révolution russe et les difficultés économiques et sociales qui ont suivi la guerre sont en grande partie responsables. Il y a crise dans les mentalités, crise qui n'est pas une simple coïncidence avec la révolution russe; il faut y voir des relations causales.

A force de reprendre la question ouvrière, de la retourner sur plusieurs facettes et de se garder au courant des divers mouvements ouvriers en Europe, aux Etats-Unis, au Canada et au Québec, le Droit se resaisit un peu et finit par présenter le problème en des termes un peu plus cohérents. "Il faut prendre les conditions telles qu'elles sont", dit-il, avant d'éclaircir ses positions dans une série d'articles éditoriaux:

Nous voilà donc avec une société divisée en deux camps ennemis. D'un côté, l'armée sans nombre des ouvriers plus ou moins heureux de leur sort, généralement mécontents parce que leur travail, qui suffit à peine à faire vivre la famille, accumule des millions pour les patrons; de l'autre, le bataillon moins nombreux, mais d'une puissance terrible, les patrons. (édit. du 7 avril 1919).

Comment régler le conflit? Par le suffrage universel où le peuple, la masse, choisirait des législateurs qui les protégeraient?... Non. Car:

Les trois quarts du temps, les candidats qui briguent ses suffrages lui (le peuple) ont été imposés par des associations dont la direction est aux mains de ceux qui ont de l'argent, et, quel que soit le choix de l'électeur, l'homme élu va représenter au parlement ses intérêts et ceux de la classe, du parti, de la caste qui lui a fourni les moyens de se faire élire. (édit. du 7 avril 1919).

Il y a un autre moyen à la disposition des ouvriers: celui que les Russes ont employé: la révolution sanglante. Mais il est inadmissible puisqu'il équivaut à une désorganisation complète de la société.

Où donc est la solution? Elle est dans "le rapprochement amical et intéressé des deux classes en conflit, (...) du capital et du travail" (édit. du 8 avril 1919). Comme méthode de rapprochement, le Droit propose comme il l'avait déjà fait en 1916, la participation de l'ouvrier dans les entreprises. Mais cette fois, c'est avec l'aide du manifeste du "National Catholic War Council", composé d'évêques américains, qu'il explique ce système de participation:

Ils (les évêques américains) favorisent la participation de l'ouvrier dans la direction industrielle pour augmenter l'efficacité du travail et rendre la discipline plus acceptable de tous. Cette participation devrait surtout s'appliquer en ce qui se rapporte aux procédés de fabrication et aux machines, au genre de produits, à l'embauchage et au renvoi des ouvriers, aux heures de travail, aux taux des salaires, aux bonus, aux conditions hygiéniques, à la discipline et aux relations avec les syndicats ouvriers.

Cette participation des ouvriers à la propriété des industries et à leur administration n'est pas le socialisme, puisque ce n'est pas la propriété de l'Etat, mais bien encore la propriété privée, mais étendue le plus possible à ceux qui collaborent au succès des entreprises industrielles. (édit. du 8 avril 1919).

Ce plan de coopération entre le capital et le travail a des chances de succès, ajoute le Droit, si la presse américaine et canadienne s'engage à faire une forte campagne d'éducation des patrons et des ouvriers (c.f édit. du 15 avril 1919). De même, le gouvernement devra sévir contre les spéculations et la majoration artificielle des prix (cf. édit. du 2 et 29 mai 1919).

De plus, face au progrès du bolchévisme qu'il voit partout dans le monde, le Droit intensifie sa campagne en faveur de la doctrine sociale de l'Eglise et du syndicalisme catholique, citant des

exemples dans de nombreux pays: les syndicats catholiques et la position des évêques en France (édit. du 25 juin); même des unions catholiques féminines en Italie (7 juin); la position des évêques américains (5 mai); les encouragements de J.M. Rodrigue Villeneuve (futur cardinal) au clergé catholique canadien de se familiariser avec la doctrine sociale de l'Eglise (7 mai); les déclarations des évêques québécois et les progrès du syndicalisme catholique: 18,000 membres dans les unions nationales catholiques à Québec (19 juin).

En même temps, le Droit s'attarde à vouloir démontrer que les grèves ne paient pas, citant le Wall Street Journal de New York qui soutient que les grèves, faites pour augmenter les salaires, produisent la plupart du temps l'effet contraire, et qui demande à la presse entière du pays de faire l'éducation de l'ouvrier sur ce point (édit. du 6 mai 1919).

Quant à la grève de Winnipeg, le Droit la considère sous plusieurs aspects. Il y a d'abord celui de l'imprévoyance et de la faiblesse du gouvernement fédéral: imprévoyance, parce qu'il ne prend pas les moyens nécessaires pour mettre en échec la hausse continue du coût de la vie (cf. édit. du 29 mai 1919); faiblesse parce qu'il retarde l'arrestation des chefs coupables et qu'il hésite à employer le seul moyen qui reste: la force (cf. édit. du 24 juin).

Mais il y a aussi cet autre aspect. L'éditorialiste dit avoir rencontré un député fédéral de l'Ouest qui lui aurait dit:

Les choses vont mal. C'est comme le germe d'une maladie inconnue qui se répand d'un bout à l'autre du pays. Cependant, je crois que nous pouvons compter sur la vieille province de Québec pour sauver la situation. Il y a dans le Québec, un principe stabilisateur qui aura raison de cette agitation révolutionnaire et sauvera définitivement l'avenir du Canada. (édit. du 31 mai 1919).

Partant de cette opinion, et du fait que la majorité des grèves importantes ont lieu à l'ouest de la rivière Ottawa: Toronto, Brandon,

Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver, le Droit donne un aspect linguistique et religieux au problème.

Bien sûr, aux yeux du Droit, le problème ouvrier qui éclate dans l'Ouest est le résultat de l'esprit bolchévique et révolutionnaire; et une des preuves, ce sont les nombreuses grèves de sympathie qui mettent en danger le bien général du pays (cf. édit. du 30 mai, 4, 20, 24 et 25 juin 1919). Mais cette fois, ce ne sont pas des agents étrangers qui ont provoqué cette explosion de bolchévisme, il s'agit bel et bien de Canadiens: les chefs qui ont été arrêtés sont des Canadiens: Rev. William Ivans, R.B. Russell, R.E. Bray, G.W. Armstrong, John Quinn, A.A. Heaps (cf. édit. du 19 juin); c'est de tout coeur que le Droit approuve le Casket d'Antigonish qui dit que la grève de Winnipeg est un produit bien canadien (cf. 5 juin), et le Droit ajoute:

La vérité, c'est que les doctrines bolchévistes travaillent et fermentent depuis longtemps dans notre pays après nous être arrivées d'Angleterre et des Etats-Unis et avoir trouvé au Canada une terre admirablement bien préparée par les enseignements protestants et les exactions des spéculateurs et des profiteurs. (5 juin 1919).

Ainsi, si le Québec est préservé de ces manifestations de bolchévisme, c'est à cause de la bienfaisante influence de la religion catholique et du clergé (cf. édit. du 31 mai), c'est à cause d'un système d'éducation où, la religion étant incluse, les gens apprennent à être satisfaits de leur sort: c'est en même temps une preuve que le système scolaire du Québec n'est pas arriéré (cf. édit. du 3 juin). C'est avec joie que le Droit cite la Montreal Gazette qui souligne la bienfaisante influence de l'Eglise catholique et l'élément de progrès et de tranquillité qu'elle apporte à la province de Québec, au milieu des bouleversements de l'époque (cf. édit. du 19 juin).

La grève de Winnipeg, où le Droit fait entrer des considérations linguistiques et religieuses, le pousse plus que jamais à préconiser la sauvegarde des Canadiens-français contre les erreurs socialistes et bolchéviques. Et, selon lui, le meilleur moyen reste celui de l'application de la doctrine sociale de l'Eglise et le syndicalisme catholique.

3. Hypothèses de recherche et conclusion

Que faut-il conclure de cette étude de la pensée ouvrière du Droit des années 1913-1919? Parti de considérations générales sur la question ouvrière, le Droit, après ses condamnations ultra-conservatrices dues principalement au choc de la Révolution russe, aboutit à une pensée ouvrière que l'on pourrait résumer ainsi: les ouvriers, à cause de l'attitude même des capitalistes et de la non-intervention gouvernementale, se sont unis dans des organisations de plus en plus puissantes; mais ils risquent d'être égarés définitivement par des idées socialistes et bolchéviques qui sont en contradiction avec leurs propres intérêts et qui mettent en danger toute la structure de la société; c'est par une nouvelle ère de compréhension entre patrons et ouvriers ainsi que de partage entre eux des responsabilités résultant de l'industrialisation que la société pourra continuer à évoluer; enfin, pour édifier au Canada cette nouvelle ère de compréhension et de partage des responsabilités, et ainsi éviter la destruction de la société, il faudra compter sur les éléments stabilisateurs du syndicalisme catholique et de la société canadienne-française, précisément parce que cette dernière a su conserver le catholicisme que tant d'autres ont abandonné pour courir à leur perte.

Mais quelle a été la portée de cette pensée ouvrière chez les franco-ontariens? Un élément de réponse réside dans une meilleure étude de la représentativité et de l'influence du Droit ainsi que de la durée, au sein même du Droit, de cette pensée ouvrière. Mais la réponse se trouvera surtout dans une étude approfondie du rôle des franco-ontariens dans le syndicalisme en Ontario: leurs acceptations, leurs oppositions, leurs contributions.

Il se peut que les ouvriers franco-ontariens aient assez tôt, pour des raisons imposées par la réalité syndicale en Ontario, rejeté cette pensée ouvrière tout en maintenant la pratique religieuse et en acceptant, en d'autres domaines, l'influence de ses élites religieuses et professionnelles réunies dans l'Association d'Education et au Droit. Il se peut que, dans une minorité ethnique et religieuse qui est témoin

des transformations imposées par l'industrialisation de la société dans laquelle elle vit, les éléments ouvriers de cette minorité, tout en continuant d'appuyer ouvertement ses élites traditionnelles, s'adaptent plus vite qu'elles à ces transformations et fassent des options profondément contraires aux enseignements mêmes de ses élites. Ainsi les ouvriers franco-ontariens auraient peut-être relativement bien accepté les structures syndicales de l'Ontario et auraient peut-être rejeté assez tôt la pensée ouvrière de ses élites. En effet, ne voit-on pas les unions ouvrières - et encore des unions militantes comme la Western Federation of Miners, la Union of Mine, Mill and Smelter Workers, ou la United Lumber and Sawmill Workers¹³ - connaître des succès dans l'industrie minière de Sudbury, du Tri-Town (New Liskeard, Cobalt, Haileybury), de Kirkland Lake et du Porcupine, et dans l'industrie forestière? Ces industries ne sont-elles pas situées dans des régions où les franco-ontariens étaient numériquement importants? Mais il faudrait d'abord connaître le rôle des franco-ontariens dans ces unions.

Enfin, si une telle étude révélait une différence fondamentale entre la pratique des ouvriers franco-ontariens et les recommandations idéologiques des élites, quels sont les effets d'un tel divorce sur l'assimilation d'une minorité? Ou encore, il faudrait ré-évaluer l'influence des élites traditionnelles d'une minorité.

-
1. Cf. Le Droit, édit. du 27 mars 1913.
 2. Cf. Congrès d'Education des Canadiens-Français d'Ontario - 1910 - Rapport officiel des séances tenues à Ottawa du 18 janvier au 20 janvier 1910, publié par Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, Ottawa, 1910.
 3. Op. cit. p. 267.
 4. Op. cit. p. 269.
 5. Tremblay, Laurent. Entre deux livraisons. 1913-1963. Le Droit, 275, rue Rideau, Ottawa, 1963, pp. 17-18.
 6. Cf. Tremblay, op. cit. p. 23.
 7. Notons encore, comme le rapporte L. Tremblay, op. cit. p. 53., qu'à l'assemblée des actionnaires de 1926, on compte 5 Oblats, 4 Dominicains, 2 Jésuites, 2 Rédemptoristes, 25 prêtres séculiers, 2 évêchés, une religieuse, 2 dames et 13 laïcs, présents ou votant par procuration.

8. Cf. L. Tremblay, op. cit. p. 111.
9. Le Droit, 8 novembre 1958.
10. Cf. L. Tremblay, op. cit. p. 96. Le règlement 17, préparé en 1910, proposé en 1911, puis repensé et passé à la législature ontarienne en 1912, reste la raison principale de la fondation du Droit. Ainsi, le Droit l'attaque violemment et soulève maintes polémiques autour du sujet de l'éducation française, de la religion et des droits des Franco-ontariens.
11. A partir d'une telle étude de la pensée ouvrière du Droit, d'autres questions sont possibles, qui pourraient être chères à la sociologie des minorités: le Canadien-français, dans une situation minoritaire à l'extérieur du Québec, s'est-il occupé d'autres choses que de questions du servivance ethnique et religieuse? Comme citoyen d'un monde qui s'industrialise, a-t-il proposé des solutions positives et pertinentes à l'un des aspects de l'industrialisation: la question ouvrière? Quel rôle son souci religieux et linguistique a-t-il joué dans la façon avec laquelle il a abordé ces problèmes?
12. L'encyclique Rerum Novarum (1891) du pape Léon XIII aborde la question ouvrière et, tout en réfutant le socialisme, jette les bases d'un catholicisme social qui sera le principal cadre de référence du syndicalisme catholique.
13. La Western Federation of Miners, venue de l'Ouest américain et canadien, fut la première à organiser les mineurs de la région de Sudbury. La Union of Mine, Mill and Smelter Workers, et la United Lumber and Sawmill Workers furent toutes deux victimes des purges anti-communistes des années 1950.

© Imprimé avec la permission de l'auteur et de Boréal.

3. ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

"Inventaire préliminaire des documents relatifs au mouvement communiste du Canada"

Bernard Dansereau
Université du Québec à Montréal

I- Introduction

L'histoire de la classe ouvrière québécoise devient l'objet d'études de chercheurs de plus en plus nombreux. De multiples facettes de cette histoire attirent l'attention. Aucune de ces facettes n'a d'importance absolue en soi mais il importe, pour avoir une connaissance précise de la classe ouvrière, de sa vie et de ses luttes, de les aborder toutes. L'étude de l'action politique de la classe ouvrière n'en est qu'à ses débuts. Pour contribuer à la production de nouvelles recherches nous présentons un inventaire sommaire et préliminaire de la littérature communiste canadienne. Cet inventaire a été produit à l'intérieur de la recherche qu'effectue le groupe de recherche sur les mouvements politiques ouvriers (M.O.P.) de l'UQAM.

Quelques remarques s'imposent: premièrement, la documentation présentée se concentre plus spécialement sur les débuts du mouvement communiste canadien, i.e. les années trente et quarante. Les années subséquentes sont traitées mais avec un peu moins d'attention. Deuxièmement, la documentation se constitue essentiellement de deux types de matériaux. D'une part, la documentation accessible actuellement en librairie et les thèmes que l'on peut acquérir par voies de microfilms. D'autre part, nous avons regroupé les titres de la presse communiste de ces années. Au début de chacune des sections nous détaillerons plus spécifiquement le contenu de chacune d'elles.

Nous avons voulu au départ rendre accessible aux chercheurs une bibliographie des principaux ouvrages de références. La cueillette des sources communistes débute. Le climat politique des années étudiées, la répression gouvernementale, la destruction de nombreuses pièces d'archives ne facilitent pas la tâche du chercheur. Un lent et patient travail

s'impose à tout individu qui veut un tant soit peu découvrir les pièces maîtresses et compléter ce dossier.

Nous apprécierions beaucoup que les lecteurs qui connaissent d'autres documents ou textes nous les communiquent.

II- La bibliographie

Cette bibliographie comporte trois (3) sections. La première est constituée des thèses incluant celles qui ne sont pas publiées. Celles qui le sont, se trouvent incluses avec les références bibliographiques. La section suivante regroupant des études se compose de deux catégories; d'une part les études publiées dans le cadre académique et d'autre part celles provenant d'individus ou de groupements progressistes canadiens et publiées dans un but politique. La dernière section comprend des biographies, des bibliographies, des mémoires et certains documents qui furent réédités.

A. Les thèses

Abella, Irving Martin, Nationalism, Communism and Canadian Labour, Toronto, U.T.P., 1973, 247 pages.

Balawyder, Aloysius, Canada-Soviet Relations, 1920-1935, Toronto, U.T.P., Spécialement le chapitre 10. "The Comintern and the Communist Party of Canada", pp. 171-207.

Fournier, Marcel, Histoire et idéologie du groupe canadien-français du parti communiste, 1925-1945, thèse de M.A. (sociologie), Université de Montréal, 1969, 290 pages.

Horn, Michiel Stephen D., The League for Social Reconstruction: Socialism and Nationalism in Canada, 1931-1945, Toronto, University of Toronto, 1969.

Olssen, Andrée Lévesque, The Canadian Left in Québec during the Great Depression: The Communist Party of Canada and the Co-operative Commonwealth Federation in Québec, 1929-1939. Durham, North Carolina, Duke University, 1973.

Pelt, Melvyn L., The Communist Party of Canada, 1929-1942, Toronto, University of Toronto, 1964.

Rodney, William, Soldiers of the International, A History of the Communist Party of Canada, 1919-1929, Toronto, U.T.P., 1968, 204 pages.

B. Les études

1) Les études académiques

Avakumovic, Ivan, The Communist Party in Canada, A History, Toronto, McClelland and Stewart Ltd, 1975, 309 pages.

Bovey, Wilfrid, Les Canadiens-Français d'aujourd'hui, Montréal, Les Editions de l'A.C.-F., 1940, 417 pages.
(essentiellement le chapitre 13, pp. 233-256).

Dumas, Evelyn, Dans le sommeil de nos os, Quelques grèves au Québec de 1934 à 1944, Montréal, Leméac, 1971, 171 pages.

Fejto, François, Dictionnaire des partis communistes et des mouvements révolutionnaires, Casterman, 1971, 234 pages.

Fournier, Marcel, "Histoire et idéologie du groupe canadien-français du parti communiste (1925-1945)", in Socialisme 69, no 16, pp. 63-78.

Horowitz, Gad., Canadian Labour in Politics, Toronto, U.T.P., 1968, 273 pages. (spécialement le chapitre 3: "The struggle with the Communists, 1943-1948", pp. 85-131).

Jamieson, Stuart, Times of Trouble; Labour Unrest and Industrial Conflict in Canada, 1900-1966, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1971, 542 pages.

Lipton, Charles, The Trade Union Movement of Canada, 1827-1959, Toronto, NC Press, 1973, 384 pages.

Logan, H.A., Trade Unions in Canada, Their Development and Functioning, Toronto, MacMillan, 1948, 619 pages.

Petryshyn, J., "R.B. Bennett and the Communists; 1930-1935", JCS/REC, vol. 9, no 4, pp. 43-55.

Robin, Martin, Radical Politics and Canadian Labour, Kingston, Queen's University, Industrial Relations Centre, 1968, 321 pages.

Scott, Jack and Roger Howard, "International Unions and the Ideology of Class Collaboration", in G. Teeple (ed.), Capitalism and the National Question in Canada, Toronto, U.T.P., 1972, pp. 67-87.

Scott, Frank R., "The Trial of Toronto Communists", Queen's Quarterly, vol. 39, 1932.

Sinclair, Peter, R., "The Saskatchewan CCF and the Communist Party in the 1930's", Saskatchewan History, vol. 26, no 1, 1973, pp. 1 à 10.

Young, Walter D., The Anatomy of a Party: The National CCF, 1932-61. Toronto, U.T.P., 1969, 308 pages.
(spécialement le chapitre 9: "The CCF and the Communist Party", pp. 254-285).

Pelletier, Michel et Yves Vaillancourt, Les politiques sociales et les travailleurs, cahier 2, Les Années 30, Montréal, Yves Vaillancourt, octobre 1975, 424 pages.

2) Les études "politiques"

a) provenant du Parti Communiste du Canada

Buck, Tim, Canada and the Russian Revolution. The Impact of the World's First Socialist Revolution on Labor and Politics in Canada, Toronto, Progress Books, 1967, 98 pages.

Buck, Tim, Lenin in Canada, Toronto, Progress Books, 1970, 133 pages.

Buck, Tim, Thirty Years, The Story of the Communist Movement in Canada, 1922-1952, Toronto, Progress Books, (1952), 1975, 224 pages.

Kenny, Robert, "A critique of Ivan Avakumovic", Communist Viewpoint, vol. 7, no 4, 1974, pp. 25-31.

Vance, Catherine, Not by Gods but by People, the Story of Bella Hall Gault, Toronto, Progress Books, 1967, 98 pages.

Parti Communiste du Canada, Le pouvoir du peuple, Cinquante années illustrées des points culminants du Parti Communiste Canadien, 1921-1971. Toronto, Progress Books, 1971.

b) provenant de groupes autres que le Parti Communiste

Brown, Lorne et Caroline, An Unauthorized History of the RCMP, Toronto, James Lewis & Samuel, 1973.
(spécialement le chapitre 6: "Fascism, Communism and the RCMP Quarterly", pp. 79-86).

En Lutte!, Les Cahiers d'En Lutte!, no 1 à 10, Montréal, l'Equipe du journal En Lutte!, 1974.
(le cahier 9: "L'histoire du mouvement ouvrier québécois").

Halary, Charles, Le mouvement ouvrier québécois, l'intégration syndicale par l'anticommunisme (1946-1954), Montréal, Cahiers de recherches marxistes révolutionnaires, 1974, 49 pages.

Mobilisation, Perspectives historiques sur le Parti communiste du Canada, in Mobilisation, vol. 4, no 4, 1975, pp. 1 à 30.

Progressive Worker, Independence & Socialism in Canada, a Marxist-leninist view, Progressive Worker, vol. 6, no 1, pp. 22-25.

Workers League of Canada, "The Origins of the Canadian Communist Party", The International, monthly organ of the Workers League of Canada, no 19 et 20, (1e no 20 date de mai 1973).

C. Biographies, bibliographies, mémoires et documents

Buck, Tim, Our Fight for Canada, selected writings, (1923-1959), Toronto, Progress Books, 1959, 407 pages.

Dewhurst, Alfred, "Flashbacks - The Approching Economic Crisis and the Problem of National Unification (From the Submission of the Dominion Committee of the Communist Party to the Royal Commission on Dominion-Provincial Relations "Towards Democratic Unity for Canada", 1938", Communist Viewpoint, vol. 6, no 5, pp. 60-61.

Dewhurst, Alfred, "Flashbacks - Communist record in the Fight for Women's Rights", Communist Viewpoint, vol. 7, no 2, pp. 49-53.

Horn, Michial (ed), The Dirty Thirties, Canadians in the Great Depression, Canada, Copp Clark Publishing Company, 1972, 728 pages, (Documents sur le communisme au Canada, pp. 451-482).

Kenney, Janet, "Women to Remember", Communist Viewpoint, vol. 7, no 2, pp. 53-57, (les femmes étudiées sont: Rebecca Buhay, Annie Buller et Margaret Eairley).

McEwen, Tom, He Wrote for Us, Vancouver, Tribune Publishing Company, 1951, (biographie de William Bennett).

McEwen, Tom, The Forge Glows Red, From Blacksmith to Revolutionary, Toronto, Progress Books, 1974, 260 pages.

Mills, Ivor, Stout Hearts Stand Tall, Vancouver, 1971, (biographie de H.E. Mills).

Morris, Leslie, Look on Canada, Now, Selected Writings of Leslie Morris - 1923-1964, Toronto, Progress Books, s.d., 216 pages.

Ryan, Oscar, Tim Buck, A Conscience for Canada, Toronto, Progress Books, 1975, 302 pages.

Smith, A.E., All my Life, Toronto, Progress Books, 1949.

Sullivan, Pat, Red Sails over the Great Lakes, Toronto, MacMillan, 1955, (Pat Sullivan est un ancien dirigeant de la Canadian Seamen's Union qui dénonce les communistes).

Weinrich, Peter H., A Select Bibliography of Tim Buck, Toronto, Progress Books, 1974, 50 pages.

III- La presse communiste

Nous avons divisé cette section en trois parties. Premièrement les journaux qui proviennent du Parti Communiste du Canada et en second lieu ceux qui furent publiés par les sections locales ou régionales du Parti Communiste du Canada. Nous avons indiqué pour le Québec des publications communistes qui n'étaient pas rattachées au Parti Communiste du Canada et/ou qui défendaient une autre ligne politique que ce dernier. Enfin nous présentons les journaux des organisations larges reliées de près au Parti Communiste du Canada.

Pour chaque publication nous indiquons un certain nombre d'informations:

- 1- le groupe d'origine
- 2- les années de parution
- 3- la fréquence de parution
- 4- le nom de la publication qui lui succède, s'il y a lieu
- 5- la localisation, ainsi que les numéros disponibles, si possible.

Voici enfin les sigles des localisations utilisés:

OOA : Archives Publiques du Canada, Ottawa.

OOL : Bibliothèque du Ministère du Travail du Canada, Ottawa.

OONL: Bibliothèque Nationale du Canada, Ottawa.

OTAR: Archives Publiques, Toronto.

QMG : Université Concordia, campus Sir George Williams, Montréal.

QMU : Université de Montréal, Montréal.

QQA : Archives du Québec, Québec.

a) Du Parti Communiste du Canada.

The Worker's Guard

Publié par le Parti Communiste clandestin sous la direction de Fred Peel (cf. Tim Buck, Thirty Years, p. 26)
OTAR (15 octobre 1921 - 11 février 1922).

The Communist

Publié par le Parti Communiste. Quatre numéros paraissent en 1921. (cf. Tim Buck, op. cit., pp. 26-27) introuvables.

The Worker

Publié par le Parti Communiste officiellement ou officieusement dépendant du statut légal du Parti, du 15 mars 1922 à avril 1936. La fréquence varie; hebdomadaire à ses débuts, il devient bi-hebdomadaire pour terminer avec 3 parutions par semaine (mardi, jeudi et samedi). Il est remplacé par le Daily Clarion.
OOL (au complet)
QMG (au complet)

Daily Clarion

Publié par le Parti communiste sous l'appellation de Clarion Publishing Association. Il succède à The Worker. Quotidien de mai 1936 à juin 1939, il est remplacé par The Clarion.
OOL (au complet)
QMG (au complet)

The Clarion

Publié par le Parti Communiste sous l'appellation de Clarion Publishing Association. Il succède à The Daily Clarion. Hebdomadaire de juillet 1939 à novembre 1939, il est remplacé par The Canadian Tribune.
OOL (au complet)
QMG (au complet)

Canadian Tribune

Publié par le Parti Communiste sous l'appellation de Canadian Tribune Publishing Association. Il remplace The Clarion. Hebdomadaire à ses débuts, il devient quotidien sous le nom de Daily Tribune du premier mai 1947 au mois de novembre 1947, pour ensuite redevenir le Canadian Tribune: un hebdomadaire de janvier 1940 à aujourd'hui.
OOL (au complet)

Daily Tribune

Voir Canadian Tribune

The People

Publié à Vancouver par le Labor Progressive Party
OOL (janvier 1943 à septembre 1944).

h) Les organisations locales et régionales.

1. du Québec

Clarté

Organe du Parti Communiste publié à Montréal de 1935 à 1939. Clarté était un hebdomadaire.
QMU (de nombreux numéros sur microfilm)
QQA (de nombreux numéros originaux)
OONL (des numéros du 14 janvier 1935 au 4 octobre 1939 originaux).

Clarté

Organe théorique et politique du Comité provincial du Parti Ouvrier Canadien. Parution occasionnelle à partir de 1956.
Actuellement dans aucune bibliothèque.

<u>Contribution</u>	Organe du Comité provisoire et plus tard du Parti Communiste du Canada français. Parution de 1947-48 à 1950. Actuellement dans aucune bibliothèque.
<u>Le Jeune Ouvrier</u>	Publié à Montréal par la Ligue de la Jeunesse Communiste. Le premier numéro paraît le 6 février 1933. Actuellement introuvable.
<u>La Vie Ouvrière</u>	Publié à Montréal comme étant l'organe des travailleurs canadiens. Le premier numéro paraît le 15 janvier 1933. OONL (des numéros de janvier 1933 et entre mai 1933 et novembre 1934).
<u>L'Ouvrier Canadien</u>	Publié à Montréal par le Parti Communiste vraisemblablement de 1927 à 1931. QQA (un numéro en 1931) OONL (des numéros entre le 15 mai 1930 et octobre 1931).
<u>Kamf</u>	Publié par le Revolutionary Jewish Workers (Travailleurs révolutionnaires juifs), son directeur est Sam Cohen (Sam Carr). Publié en Yiddish à partir de 1923 Actuellement introuvable.

2. de la Colombie Britannique

<u>B. C. Workers News</u>	"British Columbia Communist Organ" de janvier 1935 à mars 1937. OOL (au complet)
<u>People's Advocate</u>	Publié par l'Advocate Publishing Association. Il remplace le <u>B.C. Workers News</u> . Il paraît d'avril 1937 à août 1939. Il est remplacé par <u>The Advocate</u> . OOL (au complet).
<u>The Advocate</u>	Publié par l'Advocate Publishing Association, il paraît de septembre 1939 à juin 1940. Il remplace <u>People's Advocate</u> . OOL (au complet).

c) Les organisations larges reliées au Parti Communiste du Canada.

1. Federation of Women's Leagues - Fédération des Ligues féminines

<u>Woman Worker</u>	Publié à Toronto, l'organe officiel de la Fédération des Ligues féminines paraît de 1926 à 1929. Actuellement introuvable.
---------------------	---

2. Canadian Labour Defense League - Ligue canadienne de défense ouvrière

Canadian Labour Defender

Publié à Toronto, l'organe officiel de la Ligue canadienne de défense ouvrière paraît de mai 1930 à octobre 1935. Il est remplacé par Labour Defender.
OOL (mai 1930 - août 1933)

Labour Defender

Il remplace the Canadian Labour Defender de février 1934 à octobre 1935.
OOL (au complet)

3. Trade Union Educational League - Ligue d'éducation syndicale

Left Wing

Publié à Toronto, l'organe officiel de la Ligue d'éducation syndicale paraît de 1922 à 1926.
OOL (de novembre 1924 à juillet 1926)

4. Worker's Unity League - Ligue d'unité ouvrière

Worker's Unity

Publié à Vancouver, l'organe officiel de la Ligue d'unité ouvrière paraît de 1930 à 1932.
OOL (juillet 1931 à août/septembre 1932)

5. Young Communist League - Ligue des Jeunes Communistes

Young Worker

Organe officiel de la Ligue des Jeunes communistes, il est publié à Toronto et paraît de juin 1924 à mai 1926.
OOL (au complet)
OTAR (au complet).

Young Pioneers

Publié à Toronto, l'organe officiel des Young Pioneers est relié à la Young Communist League.
OTAR (1 juillet 1929).

4. ARCHIVES

"Projet pilote à Québec: Archives sur les travailleurs"

Hélène Bolduc

Louis-Pierre Côté

Projet R.C.H.T.Q -A.N., Québec

RAPPORT SUR LES ARCHIVES

"Inventaire et classification des archives du CCSNQ"

L'inventaire et la classification des archives du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Québec Inc. (CSN) se sont échelonnés sur une période de 12 semaines, soit du 9 juin au 30 août 1975. Les paragraphes qui suivent font mention de la méthode que nous avons adoptée pour fin d'inventaire et donnent une appréciation du travail effectué.

Nous avons au départ convenu d'un code nous permettant de déterminer où se trouvaient les unités de conservation des documents à l'origine; ainsi F signifiait filière, T tiroir, E étagère, B boîte, A armoire, etc...

A chaque unité de conservation correspondait également une fiche mentionnant sa date de réception (ou date de prise d'inventaire lorsque les documents étaient déjà sur place), son numéro par rapport à l'ensemble des unités de conservation à inventorier, le nom de l'organisme prêteur et le nom de la personne responsable des dits documents.

Dans une première étape, nous avons trié les documents de chacune des unités de conservation en essayant le plus possible de les regrouper en dossiers-sujets et en prenant soin d'indiquer les dates extrêmes sur chaque dossier (lorsque cela était possible). Les unités de conservation ont été dépouillées de leur contenu une à une et ce, afin d'éviter le tohu-bohu général. Chaque fois que l'inventaire d'une boîte, tiroir ou étagère selon le cas, était terminé, nous établissions, en respectant l'ordre alphabétique, une liste des dossiers-sujets la constituant; vu

le piteux état ou la fragilité de leurs contenants d'origine, ces dossiers étaient ensuite déposés dans des contenants neufs également numérotés. Chaque unité de conservation était donc jumelée à une fiche mentionnant sa date de réception, sa provenance, son contenu et sa numérotation (l'ancienne et la nouvelle, les contenants neufs et anciens ayant des formats différents).

Une fois que toutes les unités de conservation ont été répertoriées, nous avons regroupé sur papier tous les dossiers portant des titres analogues (en indiquant dans quelles nouvelles unités de conservation ils se trouvaient), de façon à pouvoir ensuite les regrouper par thèmes (toujours sur papier) en catégories principales et en catégories secondaires. Dès lors, nous avons pu passer à l'avant-dernière étape: le regroupement final des dossiers.

C'est seulement pendant ce regroupement définitif que nous avons éliminé les doubles i.e. les copies de documents et que nous avons pu, par ailleurs, re-subdiviser certains dossiers qui devenaient, suite à ce regroupement général, beaucoup trop vastes. C'est à l'intérieur de cette étape que nous avons tenté également d'éliminer le plus possible les dossiers préalablement identifiés "divers".

Il nous fut relativement simple d'établir par la suite une codification définitive grâce aux catégories et sous-catégories constituées antérieurement; il nous fallut toutefois reprendre en note tous les dossiers un à un, dossiers qui, conséquemment au regroupement général, avaient pu subir une modification dans leur titre ou leur chronologie. Cette façon de procéder était également justifiable par la création de nouveaux dossiers suite aux re-subdivisions des dossiers trop volumineux. A partir de ce moment, il ne restait plus qu'à établir une codification et qu'à apposer sur chacun des dossiers le numéro de code correspondant.

Notons au passage que l'inventaire des photographies s'est fait à part. Chacune d'elles a été mesurée; le titre et la date des photographies ont été également pris en note (lorsqu'ils n'étaient pas inexistants; il va sans dire).

Mis à part le manque d'espace et de matériel de classement, la principale difficulté que nous avons rencontrée a été que des unités de conservation se sont rajoutées une fois que notre travail d'inventaire était passablement avancé, pour ne pas dire terminé. Des dossiers que nous considérions comme classés ont été, de ce fait, sujets à des re-subdivisions. La méthode que nous avons adoptée nous a permis cependant d'éviter les graves inconvénients qui auraient pu surgir si nous avions procédé autrement. Par ailleurs, plusieurs documents ne portaient pas de date. De par le sujet traité, nous avons tenté, autant que faire se peut, de les insérer à l'intérieur des dossiers de même souche.

Nous nous attendions, au départ, à trouver surtout des documents relatifs aux années 1930-1940; en définitive, nous avons trié relativement peu de documents anciens par rapport à la masse de dossiers récents. Seules 500 pages de correspondance diverse, quelques procès-verbaux du Conseil Central (1936 à 1944; 1949 à 1953), une quarantaine de photographies illustrant principalement les Congrès de la C.T.C.C., de même qu'un certain nombre de publications, constituent véritablement des archives. Il nous faut mentionner cependant que nous avons trouvé tout dernièrement l'ensemble des procès-verbaux des Congrès de 1927 à 1972.

Bien que les documents des années '60 et même '70 constituent, à nos yeux et "archivistiquement" parlant, des dossiers de moindre importance, nous sommes conscients que la tranche d'histoire des 15 dernières années n'est pas une période à négliger. Ces documents récents traitant entre autres de la Fête du Travail, de la Ville de Québec (exposition provinciale, Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec

métropolitain, etc...), des différents comités de la C.S.N. et du Conseil Central (soit Comité d'Action Politique, Comité d'Education, Oeuvres sociales, pour n'en citer que quelques-uns), mémoires, procès-verbaux, brochures et publications sont maintenant inventoriés et classés.

On nous avait également mentionné, à l'origine, qu'il y aurait possibilité de classer les archives des fédérations rattachées au Conseil Central. La Fédération des Papiers et Forêts avait déjà, depuis un certain temps, fait parvenir ses documents anciens à l'Université Laval; la Fédération de la Métallurgie, Mines et Produits Chimiques, pour sa part, ne nous a fait parvenir que très peu de documents. Au moment où nous rédigeons cet article nous sommes toujours sans nouvelles de la Fédération du Commerce.

Si notre travail n'a pas été tout à fait celui escompté au départ, nous sommes conscients cependant d'avoir contribué à récupérer d'anciens documents qui risquaient d'être brûlés ou perdus. Nous sommes heureux, d'autre part, d'avoir apporté notre contribution, si minime soit-elle, à ceux qui essaient de reconstituer l'histoire du syndicalisme ouvrier au Québec. Par ailleurs, les documents récents que nous avons inventoriés nous ont fait voir les nombreux champs d'action des militants syndicaux tant sur les plans politique que social.

Nous tenons à remercier tous les permanents du Conseil Central de leur précieuse collaboration, de même que MM. Jacques Rouillard et Peter Southam, chercheurs en histoire des travailleurs québécois, qui nous ont donné une introduction à l'histoire syndicale. Nous sommes également redevables aux Archives Nationales du Québec qui ont permis la réalisation de ce projet et particulièrement à M. Gilles Héon qui a su orienter notre travail.

"Inventaire d'archives de l'Est du Québec"

Marielle Coulombe

Université du Québec à Rimouski

Au cours de l'été 1975, des étudiants de l'Université du Québec à Rimouski et du Collège de Rimouski ont pu profiter d'une expérience très enrichissante en participant à un projet de recherches subventionné par "Perspective Jeunesse". Le projet intitulé "Inventaire d'Archives de l'Est du Québec", était divisé en trois parties. Dans un premier temps, les étudiants ont indexé dix années du journal "La Terre de Chez-Nous", ensuite, ils ont inventorié deux fonds d'Archives, soit les fonds "Bérubé" et "Cimon".

Organe officiel de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), "La Terre de Chez-Nous" véhicule une idéologie catholique et agricole. Les articles qui y figurent traitent particulièrement de la colonisation, des coopératives, du syndicalisme, de la politique, de la religion, d'éducation, d'agronomie, de culture, etc. La décennie qui a été indexée (1929-1938) correspond à la période où sévissait la crise mondiale. Il est très intéressant de voir qu'elles étaient les politiques du gouvernement et de l'U.C.C. ainsi que les préoccupations et les conditions des cultivateurs durant ces années cruciales.

Le fonds "Bérubé" contient les archives personnelles de monsieur Louis Bérubé qui fut pendant de très longues années Sous-ministre du Département des Pêcheries dans la Province de Québec et aussi Directeur de l'Ecole Supérieure des Pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ce fonds est d'abord d'une valeur considérable en raison de son étendue volumineuse; soit 52 caisses de documents. Ces documents sont d'autant intéressants qu'ils concernent le Québec mais aussi parce qu'ils ont en un sens un caractère international. En effet, à la suite de ses nombreux voyages dans le Sud-Est asiatique, M. Bérubé a pu enrichir sa collection par de nombreux documents et dossiers concernant cette région, et il en est de même pour plusieurs pays d'Europe occidentale.

Enfin, il est prévisible que ce fonds sera d'une valeur particulière pour plusieurs étudiants et professeurs de l'Université du Québec à Rimouski étant donné que la maîtrise en océanographie s'y donne.

Le fonds "Cimon" traite de l'urbanisation dans l'Est du Québec. Il s'agit d'un inventaire précis de cartes utilisées pour l'aménagement et l'urbanisation de certaines régions spécifiques, telles le Lac St-Jean, Bagotville, Rimouski et la Gaspésie. En plus de nombreuses cartes géographiques et de photographies aériennes et autres, ce fonds contenait plusieurs rapports, études, dossiers, documents, etc.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas vous informer de l'expérience humaine acquise par les 15 étudiants qui ont participé à ce projet. En effet, de l'avis de tous ceux qui ont participé à ce projet, cette expérience a été très enrichissante au point de vue des relations humaines et on peut dire que tous les membres du projet ont été enchantés de l'atmosphère amicale qui nous a permis de bien travailler. Car n'oublions pas qu'au début de l'été très peu de ces étudiants se connaissaient entre eux ou même ne s'étaient jamais vus. Pour les étudiants, ce projet a vraiment été une réussite tant au niveau de la recherche et de l'expérience de travail acquise qu'au niveau des relations humaines. 15 étudiants presque inconnus les uns des autres qui réussissent à s'entendre si bien pendant tout un été, c'est vraiment un succès.

Avant de conclure, j'aimerais remercier, au nom de tous les membres de notre projet, M. James Thwaites, notre conseiller, pour ses initiatives, ses encouragements et ses idées sans lesquels il nous aurait sûrement été impossible de réaliser ce projet.

"Les archives syndicales à la F.T.Q.: Rapport d'étape du Service de Recherche et de Documentation de la Fédération des Travailleurs du Québec"

Robert Demers

Fédération des travailleurs du Québec

Combien de fois avons-nous entendu des chercheurs en histoire du travail se plaindre du peu de collaboration efficace qu'ils étaient en droit d'attendre de la part des centrales syndicales, principalement au chapitre de la documentation et des archives pouvant être mises rapidement à leur disposition. Encore bien heureux pouvaient-ils s'estimer lorsqu'on leur remettait, dans un ordre incertain qui n'avait rien à envier au désordre, le premier fonds de tiroir venu.

Bon nombre d'impondérables expliquent ce lamentable état de faits: le peu de ressources financières disponibles pour y consacrer un permanent, l'encombrement des locaux consécutif à une mauvaise gestion de la documentation, d'où les "purgés" arbitraires dont n'émergeait pas toujours l'essentiel de l'accessoire, l'urgence du travail syndical quotidien et la mobilisation du personnel autour des luttes concrètes, etc.

Ne nous leurrions pas, ces contingences sont encore d'une acuité bien actuelle. La vague de législation anti-ouvrière au Québec, les atteintes grandissantes au pouvoir d'achat des travailleurs par les monopoles autochtones et étrangers, les conditions déplorables de travail et de sécurité dans les usines et sur les chantiers, ne semblent pas devoir accorder de répit au mouvement syndical. Mais il n'en demeure pas moins qu'il est aussi d'une urgente importance que le mouvement ouvrier organisé puisse se forger les armes critiques essentielles à la poursuite de sa lutte de toujours pour l'émancipation des travailleurs, et dans cette perspective, redonner aux travailleurs une vision critique de leur expérience collective passée, une histoire du mouvement ouvrier autre que celle qui n'est tolérée qu'émasculée et "désamorcée" par certains pontifes académiques, constituera un grand pas en avant.

La Fédération des Travailleurs du Québec affirme quotidiennement une présence réelle partout où se déroule une lutte pour l'amélioration du sort des travailleurs: sécurité au travail, promotion des droits de la femme travailleuse, lutte contre les multinationales anti-sociales, sécurité d'emploi, protection du revenu des salariés face aux manoeuvres des monopoles financiers, mobilisation contre le climat général de répression à l'endroit du mouvement ouvrier au Québec, appui aux expériences nouvelles de gestion par les travailleurs (Tricofil), et combien d'autres.

C'est dans le même esprit que, conscient de l'importance pour les travailleurs eux-mêmes de retrouver le sens de leur propre histoire, le Service de Recherche et de Documentation de la FTQ croit rejoindre les attentes justifiées de plusieurs intellectuels sympathiques au mouvement ouvrier en procédant à la remise en ordre de ses archives, projet qui s'est déjà manifesté par plusieurs réalisations concrètes.

On entend souvent raconter qu'au Québec, les archives syndicales sont pratiquement "inéxistantes", ou du moins "inaccessibles", et ces rumeurs semblent offrir encore plus de crédibilité si on prend soin de préciser que c'est principalement le fait des Unions dites, parfois à tort, "Internationales". Cette affirmation est malheureusement en partie justifiée. Les nombreuses fusions, divisions et "mergers" ont plus rapidement périmé bon nombre de documents pour les militants de l'époque, ce qui ne fut pas le cas pour la CTCC-CSN. De même, le degré élevé d'autonomie des unions affiliées a fait que bien peu de documents passaient effectivement par la Fédération provinciale. Mais attention, cette affirmation est peut-être vraie, elle n'en est pas moins trompeuse. On en vint à se fier presque uniquement à des sources extra-syndicales pour écrire l'histoire du mouvement syndical au Québec, alors qu'effectivement, des documents tout autant inestimables que pertinents dormaient encore, victimes de la "rumeur" de leur disparition assurée. Cette situation n'allait évidemment pas susciter, faute d'une demande insistante de la part des chercheurs, chez les organismes syndicaux, le désir d'entrevoir une utilisation plus rationnelle de leurs "vieux papiers".

Le Service de Recherche et de Documentation de la FTQ a entrepris récemment le dépouillement et l'inventaire de ses archives. Nous avons aussi rapatrié le fonds d'archives de la Fédération des Unions Industrielles du Québec (FUIQ), auquel des ajouts importants seront éventuellement faits. La collection du journal de la FTQ, le MONDE OUVRIER/THE LABOUR WORLD, devrait suivre sous peu. Le Conseil du Travail de Montréal, par l'entremise de son secrétaire, M. André Messier, a remis d'ailleurs au Centre de Documentation de la FTQ la quasi-totalité de ses archives, ce qui a permis de compléter des vides importants, tant dans le fonds de la FUIQ que dans celui du CMTM qui se trouvait déjà à la FTQ. Soulignons aussi les apports importants de "vétérans" du mouvement ouvrier qui contribuent encore de façon sensible à la constitution d'un solide fonds d'archives syndicales à la FTQ.

Un rapide coup d'oeil sur la liste de quelques documents officiels pourra mieux que bien des épithètes souligner l'importance historique du fonds de la FTQ:

- A- Procès-verbaux des assemblées annuelles ou statutaires du Congrès des Métiers et du Travail du Canada (CMTC, 1912 +), du Congrès Canadien du Travail (CCT, 1940 +, incomplet), et une partie de ceux de l'American Federation of Labour (AFL, 1901 et 1909, 1920 à 1926 et 1936 à 1938). Une série presque complète des "documents de congrès" (rapports des officiers, rapport du président, rapports financiers, documents de référence, etc) du CCT et du CTC est également disponible.
- B- Procès-verbaux et documents de congrès de la Fédération Provinciale du Travail du Québec (FPTQ, 1937 +) et de la Fédération des Travailleurs du Québec, correspondance (1937 +), mémoires, etc. Comprend aussi les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif (puis du Conseil Exécutif, et ultérieurement Bureau Exécutif) de la FPTQ-FTQ.
- C- Fonds d'archives de la Fédération des Unions Industrielles du Québec: congrès, mémoires, divers procès-verbaux, services, etc. Comprend aussi des documents du CCT et du Conseil du Travail de Montréal (1940 +).
- D- Une bonne partie des procès-verbaux des assemblées du Conseil des Métiers Fédérés et du Travail de Montréal, puis Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, (1897 +):
 - Procès-verbaux des assemblées régulières du CMTM, du 20 avril 1897 au 15 juin 1903 (en français) et jusqu'en 1909 en anglais.

- Procès-verbaux des assemblées du Conseil Exécutif du CMTM, 1905-1910.
- Procès-verbaux des assemblées du Comité Exécutif du CMTM, 1926 à 1935.
- Procès-verbaux des assemblées régulières et du Comité Exécutif du CMTM, 1944 à 1957.
- Livres de comptes et relevés de per capita du CMFTM et du CMTM, 1897 à 1920.

E- Minutes des assemblées régulières et des assemblées du Comité Exécutif du Conseil du Travail de Montréal, affilié au Congrès Canadien du Travail, de 1940 à 1953.

Quelques autres vieux documents méritent aussi de figurer sur cette liste encore incomplète, tels les procès-verbaux des assemblées de l'Union internationale des Barbiers (1903-1905), le livre de cotisations des "Team Drivers" pour 1903, les minutes des assemblées de divers comités du CMTM (Etiquette Syndicale, de 1905 à 1907, Fête du Travail, de 1902 à 1908, etc.). La documentation iconographique n'est pas non plus à négliger. Nous possédons plusieurs photographies d'anciens leaders ouvriers des années '00 et '30, tels Alphétus et Alfred Mathieu, Zotique Lespérance et autres, ainsi que la très grande majorité des photographies parues dans Le Monde ouvrier depuis la fin des années '40. Leur identification n'en sera rendue plus facile lorsque nous aurons récupéré notre collection du journal, un inventaire pourra alors être mis à la disposition des chercheurs.

D'autres ensembles de documents valent d'être signalés, tant par le volume de la documentation disponible que par le peu d'intérêt qu'ils semblent avoir soulevé jusqu'ici. On peut noter le Fonds de Secours de Verdochville (incluant une collection du journal de grève), le Fonds de Secours Rimouski-Cabano, le Congrès Spécial de la FTQ sur le Bill 54 (Projet de Code du Travail, 1964), les papiers de la Commission d'Enquête des Citoyens sur la Loi des Mesures de Guerre, ainsi que plusieurs documents intéressants sur le rôle des communistes à l'intérieur du mouvement

syndical durant et après la seconde guerre mondiale, et sur le mouvement d'expulsion qui s'en suivit, etc, etc.

Quant à la documentation disponible du côté des Conseils du Travail, il semble au premier abord qu'il ne se soit conservé que bien peu de choses. Les structures et juridictions de la FPTQ et de la FTQ ayant été et étant encore radicalement différentes de celles de la CTCC-CSN, l'implantation régionale des unions affiliées au CMTC et au CCT ne semble pas avoir laissé de traces significatives. Leur faiblesse relative leur a constamment refusé une certaine permanence et une certaine continuité historique qui aurait, par la même occasion, mieux assuré une conservation minimum de documents importants.

Toutes ces contingences ne devraient cependant pas nous empêcher de réaliser quelques projets à court et moyen termes. Nous envisageons présentement le tirage d'un numéro spécial du journal Le Monde Ouvrier pour en commémorer prochainement le 60ème anniversaire. L'élaboration d'une "Histoire documentaire de la FTQ" est déjà entreprise, mais la forme définitive sous laquelle elle pourrait voir le jour n'est pas encore arrêtée. Le tout pourrait se conjuguer avec un projet de cours sur l'histoire du mouvement ouvrier au Québec, cours qui n'était jusqu'alors réservé qu'aux seuls étudiants du Collège Canadien du Travail, et qui pourrait être donné par le Service d'Education de la FTQ au printemps de 1976.

Enfin, pour l'usage des chercheurs, nous avons aussi procédé à la compilation d'une série de monographies sur l'histoire de diverses Unions affiliées au Congrès du Travail du Canada, originellement parues dans diverses publications syndicales. Quelques brèves esquisses biographiques d'importants leaders ouvriers du mouvement syndical canadien et québécois sont également disponibles.

"Inventaire d'archives à la C.C.B.S.L. de Rimouski"

Jacques Thériault
Université du Québec à Rimouski

L'intérêt que les chercheurs manifestent actuellement pour le domaine particulier des travailleurs syndiqués a donné lieu à un projet d'inventaire d'archives de la centrale régionale de la CSN à Rimouski. La confection de ce projet de recherche, sous la direction de M. James Thwaites, président du R.C.H.T.Q., a été confiée à quatre étudiants de l'Université du Québec à Rimouski: Marcel Berthelot, Marielle Coulombe, Richard Dubé et Jacques Thériault. Le travail, commencé dès septembre, se poursuivra jusqu'au printemps.

Il s'agit en fait de deux fonds d'archives touchant le milieu syndical de la CSN. Le premier fonds contient les archives personnelles de M. F.-X. Légaré, l'un des pionniers de notre syndicalisme régional, ancien vice-président de la C.T.C.C. et Directeur régional de la C.S.N. M. Légaré s'occupe également du service d'éducation au bureau de Rimouski. Ce fonds contient plusieurs caisses de documents qui concernent les activités syndicales de la CSN à deux niveaux. Les activités de M. Légaré à la tête de la CSN provinciale ont donné tous les dossiers qui nous permettent de voir, par la correspondance, les mémoires et rapports, les procès-verbaux d'assemblées et les communications de comités spécifiques telle la Mission Opes, les implications de la CSN dans le secteur des travailleurs. Du côté plus régional, les dossiers nous renvoient à l'histoire du syndicalisme et à son développement tel que nous le percevons aujourd'hui dans l'Est du Québec. Nous travaillons sur l'organisation et les préoccupations de beaucoup de syndicats locaux, dont plusieurs remontent à quelques années. Nous relevons aussi des dossiers parfois remarquables à propos d'activités importantes, comme par exemple le plan d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) avec le CRD, le projet de cartonnerie de Cabano.

La méthode de dépouillement, que nous garderons pour le fonds de la CSN dont la recherche doit s'effectuer dans un deuxième volet, rassemble à ce qui fut utilisé lors de l'inventaire du fonds d'archives de la CSN à Québec, l'été dernier (voir **article** dans ce même numéro). Approuvée par les Archives Nationales, cette méthode vise à uniformiser pour les chercheurs l'approche à la documentation syndicale et particulièrement celle de la CSN.

D'ores et déjà nous pouvons prévoir que ces fonds d'archives, par la richesse de leur contenu, contribueront à une meilleure connaissance du milieu des travailleurs syndiqués.

5. LIVRES ET REVUES

"Deux ouvrages d'histoire des sciences et des techniques"

Guy Massicotte

Université du Québec à Rimouski

- Trevor H. Levere, Richard A. Jarrell. A Curious Field-Book. Science and Society in Canadian History (Toronto: Oxford University Press, 1974. X. 233 p. \$6.50).
- B. Sinclair, N.R. Ball, J.O. Petersen. Let us be Honest and Modest. Technology and Society in Canadian History (Toronto: Oxford University Press, 1974. XVI. 309 p. \$6.95).

La filiale canadienne des Presses de l'Université d'Oxford nous présente deux ouvrages consacrés à des aspects de l'histoire canadienne assez négligés dans l'historiographie: les sciences et les techniques.

Les deux ouvrages sont conçus sur le même modèle. Précédés d'une Présentation générale, ils regroupent des textes à l'intérieur de grands thèmes dont chacun est le sujet d'un commentaire plus ou moins élaboré. Ils sont marqués du même coup des caractéristiques inhérentes à la formule des recueils de documents, et de quelques autres, qui relèvent plus directement de leur objet, c'est-à-dire les sciences et les techniques dans le contexte canadien.

Les recueils de textes sont d'utiles instruments de travail. Pour le chercheur, ils constituent des outils de référence, tout en stimulant parfois leur curiosité par les sujets de réflexion qu'ils fournissent et par les rapprochements qu'ils suggèrent. Pour les professeurs, leur utilité est encore plus évidente, dans la mesure où l'on peut utiliser à des fins pédagogiques le matériel qu'ils renferment. Leur principale faiblesse réside dans l'absence de cadre explicatif ou interprétatif suffisamment explicité. Les textes sont sélectionnés en fonction de critères, leur contenu est souvent équivoque et peut s'interpréter de plusieurs manières. Si l'histoire est un discours tenu sur une réalité donnée, il faut bien voir que

tout découpage dans cette réalité s'opère en vertu d'un discours, que l'on peut préférer garder secret, mais dont l'influence n'en reste pas moins omniprésente. Cette remarque ne vise pas à invalider les recueils de textes, mais bien plutôt à marquer leurs limites et à faire sentir l'urgence qu'il y a à leur donner le complément qu'ils attendent, la formulation du discours qui a hissé leur contenu au statut de document historique, et qui seul est à même d'en révéler toute la signification.

Les auteurs des deux ouvrages en question sont d'ailleurs bien conscients des limites du genre qu'ils pratiquent, ainsi que des difficultés particulières que pose l'histoire des sciences et des techniques.

Dans l'introduction à l'ouvrage consacré à la science, Trevor H. Levere et Richard A. Jarrell nous préviennent qu'ils n'ont pas voulu faire une histoire des sciences au Canada, "un sujet encore en quête de son auteur", mais plutôt, "illustrer des grands thèmes d'histoire sociale, concernés par des aspects importants de la science". (p. 1) C'est dire qu'ils sont également conscients de la difficulté majeure que pose l'histoire des sciences quand on veut l'étudier dans un contexte national ou régional. Une histoire internaliste de la structure conceptuelle de la science est de par sa nature même autonome par rapport aux frontières politiques ou nationales. Une histoire sociale des aspects conceptuels de la science doit s'élaborer quant à elle en fonction des sociétés où se sont constitués ces concepts qui composent la structure conceptuelle d'une science donnée. Ce dont il est question dans ce livre, c'est de la dimension scientifique de l'histoire sociale. Quelles connaissances scientifiques existent dans une société donnée, à une époque donnée, et comment sont-elles reliées, de par ce qu'elles sont et de par ce qu'elles font, à la réalité sociale? C'est donc une histoire des sciences dont le terrain d'élection est la société et non

la science proprement dite. C'est d'ailleurs, à notre sens, la seule façon de concevoir une histoire des sciences confinée à un espace aussi limité et excentrique que le Canada. Quelles sont les conditions socio-économiques, socio-politiques et socio-culturelles qui expliquent la genèse ou l'importation de certains concepts scientifiques et quelle est leur influence sur la société globale? Voilà sans doute la problématique qui devrait sous-tendre une histoire canadienne des sciences et dont ce recueil de textes constitue un point de départ.

On peut faire les mêmes remarques pour le volume de B. Sinclair, N.R. Ball et J.O. Petersen consacré aux techniques. Il ne s'agit pas d'une histoire des inventions. "En fait, même si on réussissait à isoler l'acte d'inventer, ce qui est d'ailleurs extrêmement difficile, la signification de l'événement dépendrait tout de même de son environnement social." C'est donc une histoire sociale de la technologie que nous proposent les auteurs, et d'une façon plus précise, une histoire des adaptations. "Rien n'est plus caractéristique de la situation canadienne que la constante sélection de techniques en application dans d'autres sociétés." (p. 2) Comment a-t-on, sur le territoire canadien, adapté des techniques à la situation et aux besoins de l'heure? Pour illustrer ce thème dominant les auteurs nous présentent, en fonction de sous-thèmes qui concernent chacun un aspect de la technique, une série de documents utiles et intéressants.

Il ne serait pas très pertinent de critiquer le choix de ces textes, ni même les thèmes de l'histoire économique et sociale qui servent de support pour illustrer les importations et les adaptations technologiques. Il vaut mieux souhaiter que ce volume, comme celui qui lui fait pendant au niveau des sciences, fassent prendre conscience aux historiens qu'une histoire globale ne peut se représenter sans tenir compte du savoir scientifique et technique, de leur support social, ainsi que des conséquences de leur existence. Quel que soit le phénomène sur lequel on s'interroge, on retrouve la science et la technique, au coeur ou sur les marges, mais de toute façon, présentes et efficaces, dans l'état et l'évolution des phénomènes historiques.

"Jean de Bonville, Jean-Baptiste Gagnepetit: les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle, Montréal, l'Aurore, 1975, 253 p. (Coll. Connaissance des pays québécois) (\$11.50)"

Jacques Pelletier
Université du Québec à Rimouski

Au Québec, dans le champ de l'histoire ouvrière, on peut discerner très schématiquement deux grands courants: le premier, représenté surtout par les grandes enquêtes gouvernementales et certains travaux universitaires, se veut neutre, dégagé, objectif, au-dessus de la mêlée, avant tout factuel et événementiel; le second, représenté par une nouvelle génération d'historiens se réclamant du marxisme, se veut engagé, explicatif, interprétatif, l'histoire ouvrière étant d'abord pour eux celle d'une lutte d'une classe d'hommes pour son affranchissement. Le danger qui menace les historiens positivistes est bien sûr l'in-signifiance dans la mesure où ils répugnent à interpréter les événements, à dégager leur orientation et leur signification. A l'inverse, le danger que guette les historiens marxistes est de donner aux événements une sur-signification qui prend le plus souvent la forme d'une réduction: on interprète un peu trop allègrement en négligeant le support factuel, matériel de ses hypothèses. Ceci dit, le second courant est bien entendu plus intéressant et potentiellement plus instructif que le premier, dans la mesure où il s'appuie sur une théorie.

A ce point de vue, on ne saurait trop souligner, je pense, l'importance d'un livre comme celui de Bonville. Celui-ci, on le sait, songeait à écrire une monographie sur la naissance de la presse populaire à fort tirage lorsqu'il fit la connaissance de Jules Helbronner, chroniqueur à La Presse et interprète des doléances de la population ouvrière de Montréal. Cette rencontre fournit une orientation nouvelle à son travail: "Insensiblement, écrit de Bonville, mes préoccupations se sont déplacées du journal La Presse, au chroniqueur Helbronner, de Jean-Baptiste Gagnepetit aux ouvriers que chaque semaine il interpelle. La vie des travailleurs montréalais et la chronique sociale de Jules Helbronner forment les deux

éléments imbriqués de cette étude". (p. 18). En réalité, dans son livre, Bonville parle surtout, et c'est heureux, de la condition des travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle, en nous prévenant, à mon avis par excès de prudence et de modestie, que son étude ne "prétend pas être une synthèse définitive" (p. 21). Synthèse définitive, sans doute pas, mais contribution majeure, cruciale, à la connaissance d'un pan essentiel, trop longtemps occulté, de notre histoire.

Bonville nous présente d'abord un tableau d'ensemble de ce qu'il appelle "l'environnement économique" des travailleurs montréalais, le Québec de 1880 n'étant pour lui qu'une pièce de la mosaïque mondiale "subissant les contre-coups de l'évolution du système capitaliste occidental qui, durant la période 1870-1900, est "aux prises avec une profonde récession" (p. 23), phénomène qui n'empêche cependant pas Montréal de s'industrialiser et de s'imposer comme la principale ville du Québec, regroupant de 32% à 40% de la main-d'oeuvre manufacturière de la province et assurant presque la moitié de la production industrielle. Bonville décrit dans le même chapitre la géographie industrielle et humaine de Montréal, la localisation des ouvriers dans l'est de la ville tandis que la bourgeoisie, anglaise, assure ses positions dans l'ouest. Globalement, il ressort de ses analyses statistiques que la population ouvrière forme environ 65% de la population montréalaise.

Cette population ouvrière, Bonville étudie ensuite longuement, et de manière très précise, ses conditions de travail. Le tableau qu'il dresse est tristement impressionnant. La durée de la journée de travail est longue: 12 heures en moyenne, avec des pointes vers le haut pour certaines catégories d'ouvriers (plus de 12 heures pour les boulangers qui travaillent le plus généralement la nuit; 13 heures et demies pour les conducteurs de chars urbains, etc.); de très nombreux enfants et des femmes sont en circulation sur le marché du travail, constituant une main-d'oeuvre docile, corvéable à merci, honteusement sur-exploitée; les relations de travail prennent souvent une allure policière, certains travailleurs étant exposés et soumis à des sévices corporels de la part de leurs contremaîtres et/ou patrons; les conditions d'hygiène sont généralement déplorables,

provoquant un grand nombre de "maladies industrielles" et les accidents de travail sont fréquents. Terminant son chapitre, Bonville conclut que "la vie manufacturière dans le Montréal de la fin du XIXe siècle ne se comprend qu'à l'analyse du sort des femmes et des enfants soumis au "sweating system", qu'au spectacle d'ateliers malsains et dangereux où des travailleurs s'engouffrent dès le petit matin". Cette réalité, par ailleurs, permet de mieux saisir le rapport de forces entre le "travail et le capital dans un Montréal colonial, libéral et industriel" (p. 78). Cette ébauche d'interprétation, Bonville la prolonge dans les deux derniers chapitres de son livre consacrés à l'organisation ouvrière, réponse à l'exploitation capitaliste - j'y reviendrai -.

Au-delà de l'exploitation sur les lieux du travail, il y a une deuxième exploitation dans la sphère de la vie quotidienne, le logement, la nourriture et le vêtement étant des indicateurs secondaires "du degré d'exploitation à laquelle est soumis le travailleur". (p. 79). A ce titre, une partie considérable du budget familial (plus de 50%) va à la nourriture; une seconde partie (environ 20%) est accaparée par le logement; seulement pour ces deux items, entre 75% et 80% du salaire est accaparé. Si bien qu'il reste en tout et pour tout un maigre 20% pour l'ensemble des autres dépenses: santé, loisirs, etc. On voit que l'univers ouvrier est d'abord celui des besoins immédiats et élémentaires.

L'organisation ouvrière sera la réponse à cette situation d'oppression et d'exploitation. Cependant il faut bien comprendre qu'il est extrêmement difficile de la mettre sur pied. En raison d'une part de l'opposition des milieux cléricaux et réactionnaires, qui voient dans le syndicalisme un danger à la fois religieux et national; en raison d'autre part d'une absence de conscience politique claire chez les ouvriers eux-mêmes. Si bien que c'est, sur le plan du comportement, une attitude de "prudence et de conciliation" qui marquera l'action du mouvement ouvrier de cette période, attitude qui se traduira, sur le plan des principes, par la défense et l'illustration du réformisme. En effet, les organisations

syndicales et politiques ouvrières de l'époque n'essayeront pas de "casser" le système mais viseront essentiellement à l'améliorer: le capitalisme en tant que système d'exploitation ne sera pas questionné, y compris par les quelques rares députés "ouvriers" de la période, comme A.T. Lépine, qui se contenteront de réclamer justice pour les travailleurs.

Dans sa conclusion, Bonville invoque deux raisons pour expliquer que le mouvement ouvrier de l'époque n'ait pas réussi à se donner une organisation politique propre. D'une part les travailleurs étaient imprégnés fortement par le trade-unionisme, idéologie qui vise essentiellement à améliorer la condition des travailleurs à l'intérieur du système établi. D'autre part leurs leaders provenaient de la petite bourgeoisie et n'entrevoient pas "d'évolution sociale hors d'un système capitaliste, amélioré par une plus grande participation des travailleurs" (p. 227). Autrement dit, il manquait au mouvement ouvrier de l'époque une avant-garde organisée qui aurait pu lui faire dépasser le stade du réformisme. On voit aisément que la discussion ouverte là-dessus par Bonville garde toute son actualité aujourd'hui. D'où l'importance de cet ouvrage, au niveau de la compréhension de ce qui se passe maintenant.

Comme le dit si bien Vadeboncoeur dans sa préface, "le courant qui réussira à ressusciter l'histoire ouvrière non seulement de la brève période étudiée par l'auteur mais du siècle écoulé aura fait beaucoup pour l'évolution future de la conscience politique." C'est que la conjoncture présente agit sur notre connaissance du passé mais qu'à l'inverse celle-ci éclaire les luttes actuelles. Et en ce sens la contribution de Bonville m'apparaît capitale. Reste à souhaiter que le programme rempli ici par l'auteur sur une courte période soit poursuivi par d'autres - ou lui-même - sur l'ensemble de l'histoire de la classe ouvrière québécoise. A défaut d'être un modèle, le livre de Bonville est sûrement en tout cas un bon exemple de ce qu'une telle reconstitution pourrait être.

6. CONGRES ET COLLOQUES

"Colloque pour une école démocratique"

Hervé Fuyet

Confédération des syndicats nationaux

Face à la crise qui secoue les écoles et universités du Québec, un important groupe de personnes représentatives appartenant aux diverses composantes des forces démocratiques et progressistes, entre autres la FTQ, la CSN, la CEQ, la FNEO, l'ANEQ, le Conseil Central de la CSN et le Conseil du Travail de la FTQ de Montréal, d'associations de parents d'élèves, etc., organise un colloque pour une école démocratique qui aura lieu vraisemblablement en Mai 76 à Montréal.

Les participants au colloque analyseront entre autres les problèmes spécifiques à chaque niveau d'enseignement ainsi que les questions de langue, confessionnalité des écoles privées, de la formation générale, de la sélection sociale, des liens entre la crise de l'école et la crise générale du système.

Les organisateurs souhaitent que le colloque et la réflexion collective qu'il implique permettent de dégager des objectifs concrets de mobilisation et de former un mouvement qui lutterait de façon organisée et durable pour faire passer dans la réalité les objectifs que nous nous serons fixés.

Nous vous invitons à participer aux travaux du colloque et à nous communiquer votre nom et adresse afin de nous permettre de vous envoyer les documents préparatoires et de vous informer de la date et lieu précis du colloque.

Information supplémentaire: Hervé Fuyet
2260, rue Panet
Montréal, Québec

"La Société historique du Canada à Laval"

Marc Vallières
Université Laval

Le "Regroupement de chercheurs en histoire des travailleurs québécois" et le "Comité sur l'histoire ouvrière canadienne" (C.H.O.C.) sollicitent des communications sur les travailleurs et leur histoire pour le Congrès de la Société historique du Canada de juin 1976 à Québec.

Les chercheurs intéressés sont priés de communiquer le plus tôt possible avec:

Marc Vallières, responsable Comité du congrès
Département d'histoire
Université Laval
Québec 10, Québec

Tel.: 656-2386 (bureau)
656-5130 (secrétariat)
658-5410 (résidence)

AVIS DE CONVOCATION

La première réunion semi-annuelle du RCHTQ aura lieu à Québec en juin au cours du congrès de la Société historique du Canada. Tous nos membres et tous les autres intéressés sont priés d'y assister. La date, l'heure et l'endroit précis seront annoncés ultérieurement.

James Thwaites
pour le R.C.H.T.Q.

7. CORRESPONDANCE

"Corrections à l'article du Groupe de chercheurs du M.O.P.: Bulletin RCHTQ 2.2"

Bernard Dansereau
Université du Québec à Montréal

Page 5, fin du paragraphe au haut de la page
remplacer:

"Nous avons également analysé les causes de la disparition de
ce syndicat international."

par: "Nous avons également analysé les causes de la disparition de
ce syndicat canadien."

Page 6, le texte sur la Fédération des clubs ouvriers municipaux
(FCOM), 1912-1918, est absent. Le voici:

"Le parti ouvrier connaît une scission en 1912. Un certain
nombre de militants quittent les rangs du parti pour former une
association rivale: la Fédération des clubs ouvriers municipaux.
Le litige portait, semble-t-il sur le champ d'activités du parti
ouvrier. Celui-ci se vouait à une vocation nationale, i.e.
canadienne, alors que les tenants de la fédération voulait se
restreindre au domaine municipal. Lors de la crise de la cons-
cription, la FCOM avait largement dépassé le parti ouvrier tant
au niveau des activités que celui du member-ship.

Il s'agirait d'analyser plus profondément les causes de la scission
et d'évaluer l'apport du nouveau groupe, en tenant compte de l'effa-
cement du P.O.

Page 6, le texte sur la One Big Union à Montréal devrait se terminer
autrement. (3 dernières lignes)

...
syndicalisme de combat au profit du syndicalisme d'affaires. A
Montréal, le combat fut plutôt bref. Les locaux OBU disparurent
rapidement. Leur existence, par ailleurs, dénotaient que la com-
bativité ouvrière n'était pas morte avec la défaite électorale de
décembre 1917.

Page 3, paragraphe central. Nous avons commis une erreur en indiquant que le journal Le Monde Ouvrier / The Labour World avait cessé de publier entre 1931 et 1938. André E. Leblanc possède les numéros de cette période.

Labour / Le travailleur

La nouvelle revue annuelle Labour / Le travailleur paraîtra pour la première fois ce printemps. L'abonnement est de \$6.00 par année, ou de \$11.00 pour deux ans. Veuillez expédier vos chèques à l'ordre de la revue:

G.S. Kealey
Département d'histoire
Université Dalhousie
Halifax, Nouvelle Ecosse

ou

J.D. Thwaites
Département des Lettres et
Sciences humaines
a/s U.Q.A.R.
Rimouski, Québec

Merci.



labour
le
travailleur